



**Washington**  
Un plan draconien pour sauver la capitale  
page B 7

ÉDITORIAL / OPINIONS / MONDE / POLITIQUE

**LA MONARCHIE**

# À la fois tous les pouvoirs... et aucun!



**Yves Boisvert**

L'esprit humain s'habitue aux choses les plus étranges. Un parti s'appelle « progressiste-conservateur », l'on vend des breuvages sous l'incroyable nom de « vin québécois » mais personne ne proteste de son incrédulement. Et qui s'étonne de vivre dans une « démocratie constitutionnelle de type monarchique » ?

Y a-t-il rien de moins démocratique qu'un monarque ? Pourtant, il suffit de se pencher brièvement sur la Loi constitutionnelle de 1867 (Acte de l'Amérique du Nord britannique) pour voir que, juridiquement, la reine d'Angleterre trône au sommet de la hiérarchie politique.

La reine est le chef de l'État canadien. Elle nomme, sur recommandation du gouvernement, le gouverneur général (Roméo LeBlanc), et ce dernier a le pouvoir de nommer le premier ministre, de dissoudre la Chambre des communes et de refuser la sanction royale à tout projet de loi. Ottawa nomme le lieutenant-gouverneur, représentant de la reine dans chaque province, dont les fonctions équivalent à celles du gouverneur général.

Mais lire une Constitution n'est pas toujours la meilleure façon de comprendre le fonctionnement politique d'un pays. La Constitution soviétique était un merveilleux chant de liberté, après tout...

La Constitution canadienne, de fait, est composée non seulement des lois constitutionnelles, mais aussi des coutumes et des conventions constitutionnelles. Ainsi, les conventions constitutionnelles britanniques et canadiennes veulent que la reine ou son représentant ne refuse jamais sa sanction aux lois votées par le Parlement. Elle doit « choisir » comme premier ministre le chef du parti qui détient le plus grand nombre de sièges en chambre. Elle doit enfin dissoudre le Parlement et déclencher des élections quand le premier ministre le lui demande, jamais autrement.

Autrement dit, la reine et ses représentants ont tous les pouvoirs, mais elle ne doit en exercer aucun. Cette apparente anomalie s'explique bien sûr par l'évolution historique du parlementarisme britannique. Le Roi s'est adjoint sous l'impulsion de l'aristocratie un « Parlement » qui, au fil des siècles, a pris de plus en plus de pouvoir. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Olivier Cromwell allait mener la charge contre la monarchie, remporter une guerre civile et faire exécuter le roi. De 1649 à 1658, l'Angleterre vécut sans roi. La monarchie fut restaurée en 1660, mais elle n'allait pas regagner sa puissance. Et en 1689, avec Guillaume d'Orange et son Bill of Rights, le Parlement venait de prendre le dessus définitivement. Les pouvoirs du roi venaient d'être encadrés : la monarchie de droit divin, omnipotente et arbitraire, avait vécu. Le siècle avait enseigné au roi que pour survivre, il valait mieux se faire discret et conciliant. Le roi resterait le chef de l'État, mais son rôle politique allait devenir de plus en plus symbolique.

**Dur métier**

Cela ne veut pas dire que tous ont toujours parfaitement compris le difficile métier de représentant du Roi.

Le dernier incident majeur au Canada est survenu en 1926, quand le premier ministre libéral William Lyon Mackenzie King, après huit



PHOTO PC

**Lire une Constitution n'est pas toujours la meilleure façon de comprendre le fonctionnement politique d'un pays. Juridiquement, la reine d'Angleterre trône au sommet de la hiérarchie politique; elle est le chef de l'État canadien. Mais la réalité est toute autre... On aperçoit ici la reine en compagnie du premier ministre Jean Chrétien, en juin dernier, à Terre-Neuve.**

mois d'un gouvernement minoritaire, se savait menacé par un vote de « censure » qui allait entraîner la chute de son gouvernement. Avant même le vote, il alla voir le gouverneur général, Lord Byng, et lui demanda de dissoudre la Chambre et de déclencher la tenue d'élections.

Lord Byng refusa net, au motif que la demande était prématurée. King démissionna, et les conservateurs d'Arthur Meighen furent désignés par Lord Byng pour former le gouvernement. Au bout de trois jours, le gouvernement Meighen fut défait en Chambre et Lord Byng fut contraint de dissoudre la Chambre.

King, pendant la campagne électorale qui suivit, prétendit que l'intervention de Byng était une intrusion des autorités britanniques dans les affaires canadiennes. Ce n'était pas le cas, en vérité, mais King remporta ses élections et, lors d'une Conférence impériale l'année même, Londres accepta que dorénavant, ce soit Ottawa qui recommande ses gouverneurs généraux.

Dans les années 40, le lieutenant-gouverneur Gallant, de l'Île-du-Prince-Édouard, vers la fin de son mandat, refusa sa sanction à une loi dûment votée. Son successeur tenta de donner la sanction royale plusieurs mois plus tard, mais la cour jugea l'opération illégale : la loi était morte par le refus de Gallant et il fallait tout reprendre à zéro, même si son geste était parfaitement antidémocratique et contraire à la convention constitutionnelle.

En Australie, qui vit sous un régime comparable, on a connu une crise bien plus extraordinaire, et pas au début du siècle : en 1975. Cette année-là, le premier ministre n'arrivait pas à faire passer son budget au Sénat. Personne ne voulait reculer et les fonds de l'État commençaient à manquer sérieusement. Le gouverneur général décida de congédier le premier ministre et de nommer le chef de l'opposition pour le remplacer ! L'impasse continua et le gouverneur général dut dissoudre les chambres et déclencher des élections (remportées par l'opposition). « Cela ne s'était pas vu dans l'Empire britannique depuis 100 ans ! » souligne le constitutionnaliste et sénateur Gerald Beaudoin. La crise constitutionnelle n'est pas encore résolue et l'on parle d'abolir le lien monar-

chique d'ici l'an 2000, centenaire de la Constitution australienne.

**Aucun recours**

Ce que ces précédents démontrent, nous disent les experts, c'est que, aussi folkloriques et illégitimes que puissent être des interventions du genre, les tribunaux sont impuissants à y remédier.

La règle est parfaitement claire et fut exprimée par la Cour suprême dans le fameux Renvoi relatif à la modification de la Constitution, en 1981 :

« En droit, la reine, le gouverneur général ou le lieutenant-gouverneur pourraient refuser de donner la sanction à tous les projets de lois (...). Mais par convention, ils ne peuvent de leur propre chef refuser de donner la sanction à aucun projet de loi pour quelque motif que ce soit, par exemple parce qu'ils désapprouvent la politique en cause. Il y a là un conflit entre une règle juridique qui crée un pouvoir discrétionnaire total et une règle conventionnelle qui le neutralise complètement. Mais, comme les lois, les conventions sont parfois violées. Si cette convention particulière était violée et la sanction refusée à tort, les tribunaux seraient tenus d'appliquer la loi et non la convention. Ils refuseraient de reconnaître la validité d'une loi qui a fait l'objet d'un veto. »

Dans cette affaire, le gouvernement Trudeau s'était adressé à la Cour suprême pour savoir si, comme le prétendaient les provinces, il existait des conventions constitutionnelles empêchant le gouvernement fédéral de procéder seul au rapatriement de la Constitution, en y incorporant des ajouts importants au passage.

La Cour suprême a conclu que rien n'empêchait Ottawa, juridiquement, de demander seul à Londres d'envoyer au Canada le vieux Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 et les modifications qui ont suivi. Mais cela violerait effectivement une convention selon laquelle on ne modifie pas la Constitution sans l'accord d'un nombre « substantiel » de provinces — aucune n'ayant toutefois le pouvoir de bloquer l'affaire à elle seule, de préciser la cour.

Autrement dit, le rapatriement unilatéral serait légal mais illégitime, comme le refus par la reine de donner sa sanction à une loi. Et les punitions politiques pour des gestes illégitimes peuvent être bien plus radicales que des remèdes judiciaires. Pour la reine, le résultat d'un geste aussi grave serait probablement un ticket aller seulement pour son château de Balmoral, en Écosse, et la fin de la monarchie britannique. Pour un parti politique, c'est la punition électorale.

Aussi, le gouvernement Trudeau s'est-il senti forcé moralement par la Cour suprême d'aller chercher l'appui de plusieurs provinces. Et de deux provinces à rallier le projet Trudeau, au début de 1981, elles sont passées à neuf, ce fameux 5 novembre 1981 — le gouvernement de René Lévesque, tout comme l'opposition libérale à Québec jugeaient l'accord inacceptable et le rapatriement eut lieu l'année suivante sans l'accord de l'Assemblée nationale.

Que ferait le lieutenant-gouverneur, au lendemain d'un référendum favorable à la souveraineté, quand l'Assemblée nationale adopterait une déclaration d'indépendance ? Le très bref Jean-Louis Roux avait laissé comprendre qu'une sanction de sa part était loin d'être automatique.

Mais en vérité, le gouvernement péquiste a déjà montré qu'il n'attend pas la permission du représentant de la reine ; toutes les lois du Québec commencent par ces lignes : « Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale, etc. » Le projet de loi sur l'avenir du Québec commençait ainsi : « Le Parlement du Québec décrète ce qui suit. »

La suite, c'est de la politique.

**SONDAGE**

SOM La Presse

**■ Croyez-vous que la disparition de la princesse Diana va amener la monarchie britannique à se rapprocher de ses citoyens ?**

	OUI	NON	NSP/NRP
Ensemble (n: 1000)	45%	40%	15%

Âge	OUI	NON	NSP/NRP
18 à 24 ans (n: 138)	39	56	5
25 à 34 ans (n: 216)	37	47	16
35 à 44 ans (n: 247)	39	45	16
45 à 54 ans (n: 152)	52	33	15
55 à 64 ans (n: 106)	56	32	12
65 ans et plus (n: 139)	52	25	23

Langue maternelle	OUI	NON	NSP/NRP
Français seul. (n: 851)	44	40	16
Anglais/autre (n: 146)	48	41	11

Sexe	OUI	NON	NSP/NRP
Homme (n: 508)	39	45	16
Femme (n: 492)	50	36	14

**■ Êtes-vous d'accord pour que le Canada rompe tous les liens avec la monarchie britannique pour devenir une république ?**

	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Total (n: 1000)	33	16	19	16	16

Âge	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
18 à 24 ans (n: 138)	39	16	28	9	8
25 à 34 ans (n: 216)	37	11	21	14	17
35 à 44 ans (n: 247)	31	21	16	15	17
45 à 54 ans (n: 152)	37	15	17	17	14
55 à 64 ans (n: 106)	31	12	16	19	22
65 ans et plus (n: 139)	23	19	15	26	17

Langue maternelle	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Français seul. (n: 851)	35	17	18	13	17
Anglais/autre (n: 146)	23	13	22	30	12

Sexe	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Homme (n: 484)	43	17	14	14	12
Femme (n: 517)	23	15	23	19	20

Ce sondage a été réalisé entre le 5 et le 10 septembre 1997. Au total, 1000 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est estimée à 3,7 points de pourcentage pour l'ensemble des 1000 répondants.

Infographie La Presse

**ÉPIC** qui fait du bien!

- 40 professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service
- Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie  
Danse aérobique • Clinique anti-tabac • Cours de réanimation  
Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids et du cholestérol  
Course et marche rapide sur piste surélevée... et bien plus

**Abonnez-vous!**

Le Centre Épic de l'Institut de Cardiologie de Montréal  
5055, rue Saint-Zotique Est, Montréal (Québec) H1T 1N6  
Visites guidées chaque semaine  
**374.1480**

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Enfin, Dorval

**C'**est à compter de lundi que les vols internationaux réguliers commenceront à déménager vers Dorval. Ce changement de vocation est l'une des initiatives qui sont en train de donner à Montréal un nouvel élan et qui nous permettent de retrouver l'espoir après des années de déclin et de déprime.



Alain Dubuc

La Presse, un quotidien montréalais qui se soucie du développement de la région montréalaise, ne peut qu'applaudir à ce projet qui donnera à Montréal un coup de pouce dont elle a tant besoin. Une ville moderne et branchée sur le monde doit absolument pouvoir compter sur un équipement aéroportuaire pratique et fonctionnel. Et c'est ce que permettra le déménagement des vols internationaux de Mirabel vers Dorval.

Mais ce changement, qui aurait dû être perçu comme une bouffée d'air frais, a donné lieu à des débats d'une intensité démesurée, amplifiés par un battage médiatique largement hostile au développement de Dorval.

Pourquoi cette agressivité? Sans doute par sympathie pour les gens de Mirabel, véritables victimes de l'énorme fiasco dont nous payons le prix depuis un quart de siècle. Certainement aussi à cause des pressions régionalistes, fortes au Québec, qui ont privé l'option de Dorval d'appuis naturels, notamment dans le monde politique. Le débat sur Dorval et Mirabel s'en est trouvé profondément déséquilibré et a donné un poids disproportionné aux adversaires du déménagement.

Nous avons ainsi oublié quelques réalités fondamentales. La première, c'est qu'un aéroport n'est pas une fin en soi. C'est un outil de développement qui a pour fonction d'ouvrir une région sur le monde et dont la croissance et les succès dépendent essentiellement des activités économiques et commerciales de nature internationale.

Dans le cas qui nous occupe, nous avons à choisir entre le développement de Montréal comme plaque tournante internationale et le bien-être de la région de Mirabel. Quand on met les deux dans la balance, nous n'avons pas à hésiter une seconde.

Ce choix comporte évidemment un coût pour l'aéroport de Mirabel et la région qui l'entoure, et il faudra multiplier les efforts pour en atténuer le choc. Mais l'idée de compromettre l'avenir de l'agglomération montréalaise pour satisfaire Mirabel, ou pire encore, pour préserver un monument, est tout à fait insensé.

Avec ses deux aéroports, Montréal n'avait pas l'outil dont il avait besoin. La dualité le marginalisait totalement dans un monde nouveau où le transport aérien repose sur les interconnexions, impossibles à Montréal. Cette impasse a accéléré le déclin des activités aéroportuaires.

Il y avait deux façons de régler cela. Tout concentrer à Mirabel, avec la distance de l'aéroport et des solutions coûteuses qui n'en sont pas, comme la construction d'un train rapide qui ne répond pas aux besoins de la clientèle d'affaires. Ou Dorval, à proximité de Montréal, où il a été possible, en quelques mois, de concentrer les activités.

Ce changement ne permettra pas à Montréal de rattraper Toronto. Le succès de l'aéroport Pearson ne s'explique pas par un quelconque complot ni par des politiques injustes mais par une réalité économique: l'explosion de la Ville reine comme métropole nord-américaine. Il y a des passagers à Toronto parce que la ville grouille d'activité.

Montréal ne peut pas combler cet écart, mais la métropole québécoise doit au moins avoir l'aéroport qu'elle mérite et qui lui permette de réaliser son potentiel.

Bien sûr, ce choix a fait des victimes à Mirabel. Évidemment, le déménagement provoque des problèmes et des ajustements, comme n'importe quel changement. Mais à force d'insister là-dessus, on a oublié l'essentiel. Enfin, Montréal cesse d'être une voie de garage.

## JOHNSON DANS L'ENFER DES PAPARRAZI

CLIC! CLIC!  
CLIC!



DRÔTES RÉSERVÉS

## Écosse: la décentralisation tranquille

**A**près avoir perdu un premier référendum, en 1979, les autonomistes écossais viennent de remporter une victoire éclatante. Trois électeurs sur quatre ont approuvé l'établissement d'un Parlement écossais. Et deux sur trois ont répondu favorablement à la question, plus délicate, d'un pouvoir fiscal.



Agnès Gruda

plus modestement, de celle du Pays de Galles), a gagné son pari.

Le référendum fait franchir un pas de géant au peuple écossais. Les interprétations varient quant à la direction que prendront les pas suivants. Vient-on d'assister à la première étape qui, ultimement, conduira à l'indépendance de l'Écosse, ainsi que le croient le tiers des Écossais? Ou bien est-ce l'amorce d'un mouvement ouvrant la voie à une coexistence multinationale au sein d'une sorte de fédéralisme asymétrique?

La « question écossaise » n'est donc pas définitivement résolue. Quoi qu'il advienne, et même si la comparaison a des limites évidentes, ce référendum a des résonances dans notre propre coin du Commonwealth.

Comme les Québécois, les Écossais sont très divisés. Près du tiers favorisent carrément l'indépendance. Il y a des différences de génération et régionales: à Glasgow,

on est bien moins branché sur Londres qu'à Édimbourg. L'Écosse a aussi sa minorité anglaise, qui vient de fonder un mouvement destiné à défendre ses droits. Quant aux Anglais de l'extérieur de l'Écosse, ils sont majoritairement opposés à l'idée d'une décentralisation des pouvoirs vers l'Écosse.

Malgré ces divisions, le référendum a donné des résultats remarquablement clairs. Comment expliquer ce dénouement?

Même soumis à la tutelle du Scottish Office, les Écossais n'ont jamais dû se battre pour la reconnaissance de leur identité nationale. Personne ne conteste l'existence d'une nation écossaise, attachée à ses coutumes et symboles. La controverse portait plutôt sur les instruments propres à incarner cette différence.

Depuis l'échec de 79, le projet a évolué. Dès 89, les députés écossais à Westminster ont signé une déclaration commune reconnaissant le « droit souverain du peuple écossais ». En 95, la Scottish National Convention, réunissant partis politiques, syndicats, etc., rendait public dans un climat d'émotivité patriotique un projet de Parlement.

« Le Parti travailliste comprend que l'Écosse cherche à diriger ses affaires à l'intérieur du Royaume Uni », dit le programme de Tony Blair. Une fois les travaillistes élus, la décentralisation n'était plus qu'une question de temps.

Si on a pu en arriver là, c'est un peu parce que l'identité britannique n'a cessé de s'effriter, au cours des décennies. Mais il a aussi fallu qu'un gouvernement central résolu à réformer le pays accepte de reconnaître concrètement la différence écossaise. Au lieu de la nier, au risque d'envenimer les choses et de favoriser les indépendantistes « purs et durs ».

Pour éviter l'éclatement, les travaillistes britanniques ont préféré reconnaître plutôt qu'ignorer les besoins identitaires des Écossais. Un exemple inspirant pour les premiers ministres des provinces canadiennes, qui se penchent actuellement sur le sort du Québec...

LA PRESSE ET VOUS

## Économie-finances: le quotidien le plus consulté et qui renseigne le mieux

Les médias, tant écrits qu'électroniques, font régulièrement des enquêtes, des recherches, des sondages, des discussions de groupe (focus groups) pour connaître les profils, les tendances, les comportements, les goûts de leurs lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Ces mesures d'évaluation permettent aux journaux, à la radio, à la télévision de s'ajuster et de faire constamment évoluer leur produit d'information afin qu'il réponde aux attentes de ceux et celles qui se les procurent.

Dans le cadre du vaste sondage scientifique CROP-La Presse sur les finances personnelles des Québécois, dont les résultats ont été publiés tout le long de cette semaine sous la signature de notre chroniqueur Michel Girard, des questions ont été posées afin de connaître quelles sont les principales sources d'information auxquelles les Québécois se réfèrent lorsqu'ils veulent s'occuper de leurs finances personnelles.

À part les conseillers financiers qui occupent la première place, ce sont les quotidiens qui sont la meilleure source d'information en matière de finances personnelles. Ils passent, et de loin, avant le conjoint(e), les amis, les collègues, les parents, la famille, les revues spécialisées, la télévision, la radio, et ce, aussi bien dans la grande région de Montréal que partout au Québec. Et plus les revenus personnels augmentent, davantage les quotidiens sont consultés.

De cette opinion générale découlait une question toute naturelle: « Quel est le journal quotidien qui vous renseigne le mieux sur les finances personnelles? » Avec une bonne longueur d'avance, dans la grande région de Montréal, c'est La Presse qui domine par rapport à The Gazette, au Globe and Mail, au Journal de Montréal et au Devoir. Encore là, plus les revenus personnels sont élevés, davantage La Presse devient l'instrument privilégié des lecteurs.

Des gens ou des concurrents pourraient prétendre que le sondage sur les finances personnelles ayant été commandé par La Presse, il est tout naturel que les résultats nous soient favorables. Or, à aucun moment, la maison CROP n'a fait mention du commanditaire du sondage auprès des 1 004 personnes interrogées.

Pour nous, ces données toutes fraîches ne

font que confirmer les recherches et sondages effectués au cours des dernières années. En économie-finances, La Presse est assurément le quotidien le plus consulté et le quotidien qui renseigne le mieux. Ce n'est que vérité de l'affirmer.

Le sondage sur les finances personnelles publié de samedi dernier à hier a reçu beaucoup d'échos favorables. Plusieurs ont été étonnés des révélations contenues dans cette importante collecte d'informations effectuée auprès de l'opinion publique. Si, par malheur, vous n'avez pu prendre connaissance des résultats du sondage, faites-le. Un petit jeu intéressant vous y est proposé: comparez vos propres façons de faire avec vos avoirs personnels et la manière dont gèrent leurs finances personnelles l'ensemble des Québécois. Êtes-vous unique ou semblable aux autres?

### Montréal international

Après la publication de ce sondage, probablement le plus détaillé jamais effectué sur les finances personnelles des Québécois, la division Économie-Finances de La Presse vous propose, à compter d'aujourd'hui et pour les jours à venir, une autre série majeure: Montréal est-elle, oui ou non, une ville internationale? A-t-elle une portée internationale? Une influence internationale?

Durant cinq semaines, notre chroniqueur Miville Tremblay a rencontré, durant au moins une heure chacune, 30 personnalités influentes reliées au développement de Montréal. Des dirigeants de petites et grandes entreprises économiques, financières, culturelles; des professeurs d'universités; des chercheurs; des autorités en la matière qui ont travaillé à diverses étapes sur le dossier de Montréal.

Les Montréalais eux-mêmes, ayant le nez collé sur la ville ou la région de Montréal, ne voient pas ou ne voient plus leur ville comme une ville internationale. Il faut leur redonner ce qu'ils ont oublié, leur rappeler les différentes facettes de la vie internationale de Montréal: institutions, entreprises, monde de la finance, universités, centres de recherches, culture et sport.

À quelle place Montréal se classe-t-elle parmi les villes internationales? Quel est son avenir? A-t-elle suffisamment renouvelé sa structure industrielle pour prétendre aux plus grands espoirs? Le contexte multiculturel et ethnique de Montréal est-il à son avantage ou désavantage? Devons-nous être optimistes ou pessimistes?

Miville Tremblay, journaliste et auteur, diplômé MBA, est un fouilleur. Lisez le fruit de ses recherches.

Claude MASSON  
Éditeur adjoint

# Le creux de la vague (bis)!



Chantal Hébert

**E**n route pour le lac Meech, au printemps de 1987, David Peterson, alors premier ministre de l'Ontario, avait croisé une poignée de manifestants souverainistes. Mesurant la modestie du rassemblement, il avait confié à son entourage sa conviction que le reste du Canada n'aurait jamais d'occasion aussi propice de se réconcilier avec le Québec qu'en ce moment béni pour les fédéralistes où le mouvement souverainiste était au creux de la vague. Au soir du même jour, ce qui allait devenir l'accord du lac Meech venait au monde.

Dix ans plus tard, par coïncidence plutôt que par grande prescience, les premiers ministres des autres provinces ont pris rendez-vous à Calgary, demain et lundi, pour rouvrir le dossier de l'unité canadienne au moment où le mouvement souverainiste subit son plus grand essoufflement depuis l'échec des dits accords.

■■■

Car les sondages ont beau continuer à donner l'air d'aller à la souveraineté, l'élan est en voie de changer de camp.

Ainsi, des fondations de la coalition écha-

faudée par le camp du OUI lors du dernier référendum, il ne reste que des vestiges. Si un autre référendum devait avoir lieu, il faudrait ou bien repartir à zéro ou encore construire sur des ruines.

Le Bloc québécois est l'ombre de lui-même. Inventé pour élargir le rayonnement du mouvement souverainiste, sa clientèle depuis le 2 juin se résume aux plus loyaux des éléments péquistes. Entre les élections du printemps et cette semaine, Gilles Duceppe et ses troupes sont largement disparus de la circulation sans que personne ne s'en ennuie vraiment. Au Québec, la popularité de M. Duceppe est au niveau de celle du premier ministre Chrétien, ce qui constitue en soi un exploit dans le mauvais sens du mot pour un leader souverainiste!

Par comparaison, la cote de Lucien Bouchard auprès des Québécois ne se dément pas. Mais ces derniers sont désormais plus nombreux à faire confiance au leader conservateur, Jean Charest, qu'au chef péquiste. Pour la première fois depuis longtemps, il y a un firmament fédéraliste une étoile susceptible de rivaliser d'éclat avec la vedette de la constellation souverainiste. Pour l'heure, M. Charest dirige le cinquième de cinq partis fédéraux, mais cette situation obscure est plus inquiétante que rassurante pour les souverainistes puisqu'elle rend plus tentant son passage en politique provinciale.

L'arrivée d'un Jean Charest au PLQ ne rendrait-elle pas possible le retour définitif du chef de l'Action démocratique Mario Dumont dans le giron fédéraliste? Même dans les circonstances actuelles, un tel scénario est

plus crédible que celui de le voir rejoindre de nouveau au camp du OUI.

■■■

Bien sûr, le gouvernement péquiste est solidement en selle, mais il a les mains pleines avec les multiples réformes qu'il a mises en chantier. Ces dernières lui ont aliéné plusieurs de ses alliés traditionnels. Même s'il est probable que, le moment venu, les leaders syndicaux et autres reprennent le chemin du camp du OUI, leur capacité de mobiliser leurs membres autour de cet objectif s'annonce diminuée.

Entre temps, sur le front de la souveraineté, le gouvernement Bouchard se satisfait d'automatismes. Selon toutes les apparences, sa stratégie est sujette à des improvisations presque quotidiennes. Heureusement pour lui, ces derniers temps, l'actualité lui a fourni quelques morceaux juteux à se mettre sous la dent, en particulier le prétendu profil psychiatrique du premier ministre, les sorties injurieuses du bouffon radiophonique Howard Stern et celles du mouvement partitionniste. Mais ces « crissettes » masquent un vide béant en matière de réflexion stratégique.

Un exemple : la faiblarde réplique péquiste aux deux récents épîtres du ministre fédéral Stéphane Dion. De Québec, on pourra toujours dénoncer le message et exploiter ses nombreuses maladresses, mais il faut quand même savoir que plusieurs des éléments de ses lettres concernent sur le fond une majorité de Québécois. Pendant que le gouvernement Bouchard choisit de s'offusquer des interrogations fédérales, ces derniers sont en voie de répondre eux-mêmes aux questions qu'escamote leur gouvernement.

Ainsi, 60 % des Québécois disent aujourd'hui aux sondeurs que la partition est un droit. Et la majorité ne fait pas confiance au gouvernement actuel du Québec pour présen-

ver l'intégrité du territoire au lendemain d'un OUI à la souveraineté.

Le gouvernement péquiste soutient que les Québécois en ont fini avec les sempiternelles tentatives de réconciliation avec le reste du Canada en général et la reconnaissance du Québec en particulier.

C'est faux. Un partisan du OUI sur trois se dit prêt à changer son vote si le reste du Canada reconnaît formellement la spécificité du Québec et 72 % des francophones jugent ce débat, que Lucien Bouchard a pourtant décrété clos, comme important. La majorité d'entre eux sont plus attachés au concept de la reconnaissance de la spécificité du Québec qu'aux mots « société distincte » qui posent tant problème ailleurs au Canada. Le concept de l'égalité des provinces ne choque pas d'emblée la majorité des Québécois.

Contrairement encore à leur gouvernement, davantage de Québécois, 44 % contre 41 %, croient que les autres Canadiens finiront par faire ce qu'il faut pour s'assurer que le Québec veuille continuer d'adhérer à la fédération canadienne.

■■■

En s'engageant sur le chemin miné de la reconnaissance de la spécificité du Québec en fin de semaine, les premiers ministres des autres provinces prennent le risque d'un autre échec cuisant susceptible de ranimer la ferveur souverainiste.

À entendre ses témoins à Québec comme à Ottawa, c'est là-dessus que mise actuellement le gouvernement Bouchard. Étrange stratégie quand même qui fait que le gouvernement du Québec parie tout haut sur l'échec d'un projet qu'une majorité de Québécois ont à cœur!

## Jean-Paul II et Diana, superstars de l'an 2000!

**CHRISTIAN DUFOUR**  
L'auteur est politologue et professeur à l'École nationale d'administration publique.

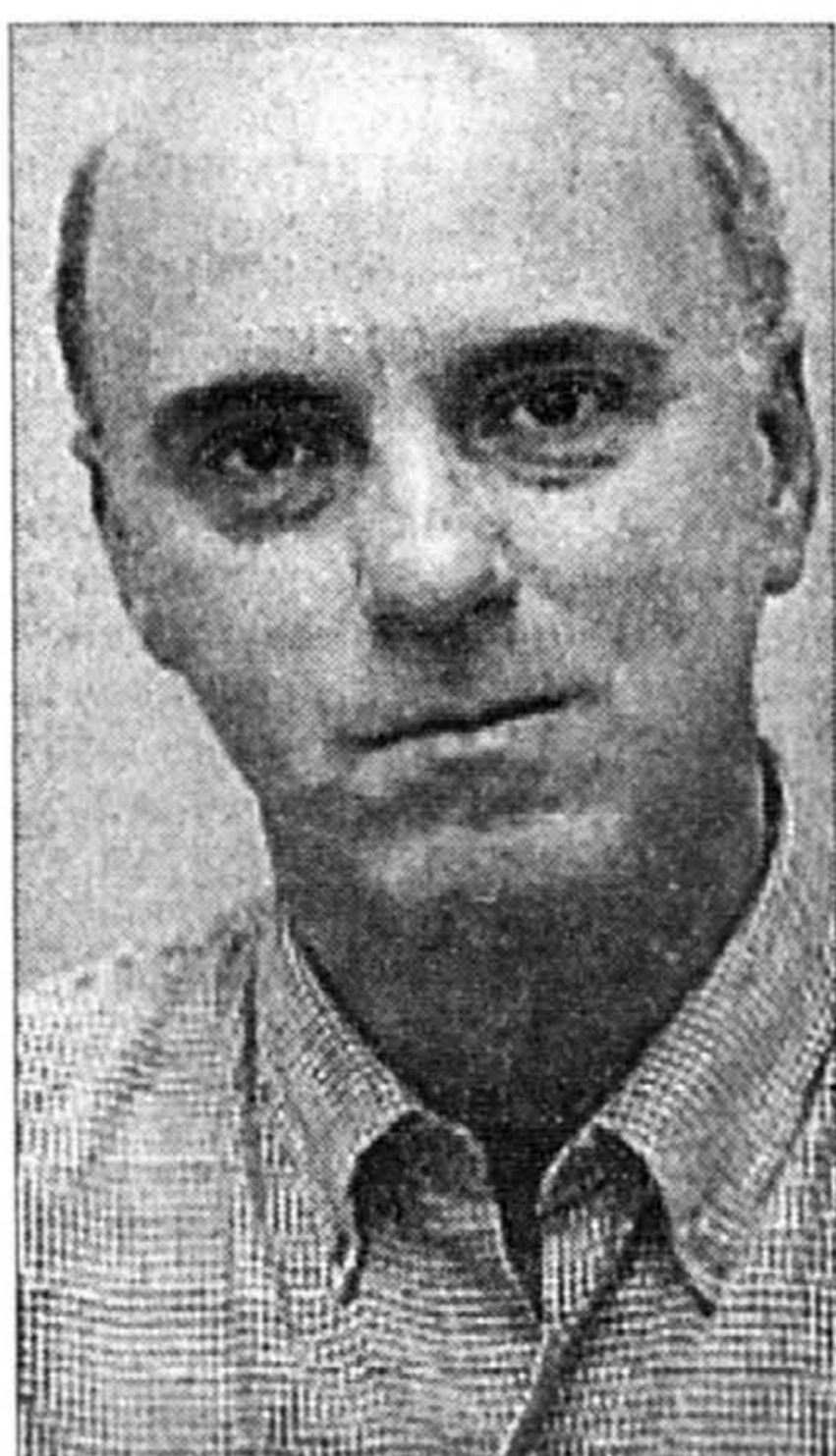
Une semaine auparavant, dans ce Paris où la princesse de Galles vivrait bientôt ses derniers moments, on avait eu droit à un signe avant-coureur. À l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse, le pape Jean-Paul II attira à plusieurs reprises des foules énormes, beaucoup plus importantes que prévues, l'ampleur du phénomène surprenant les observateurs professionnels les plus blasés.

Le chef vieilli d'une religion affadie faisait un malheur dans une capitale notoirement tiède sur le plan religieux, alors qu'une émouvante chaîne humaine ceinturait Paris et qu'un million de personnes investissaient l'hippodrome de Longchamp.

Ce n'était que le prélude à la transe collective qui saisit des millions de Britanniques pendant la surréaliste semaine qui suivit le décès de Diana. L'émotion était compréhensible. La princesse n'avait que 36 ans, elle était jolie, semblait chaleureuse et vulnérable. On avait tous l'impression de la connaître un peu. Le chagrin fut réel, en même temps qu'imprégné d'une trouble satisfaction au rappel de la fragilité de toute condition humaine.

Cela ne saurait faire oublier la démesure, l'incroyable, la fascinante démesure qui donna lieu à des moments d'intensité collective d'allure presque orientale, si loin de ce que l'on attribue d'habitude au caractère britannique. Une femme à laquelle on ne peut attribuer aucune parole ou geste vraiment exceptionnel aura eu droit à des funérailles plus grandioses que Winston Churchill, qui sauva l'Angleterre de 1940 des hordes nazies!

On l'aimait! Mais encore... Il est maintenant clair que nos sociétés sont en état de profond manque affectif. Église catholique et monarchie britannique : deux vieilles autorités spirituelles et morales, deux institutions millénaires pré-démocratiques, en principe usées jusqu'à la corde et paradoxalement au cœur de l'actualité médiatique. Sa Sainteté le pape et la princesse de Galles superstars de l'an 2000! Baroque mélange d'ancien et de moderne, comme la reine mère écoutant chanter Elton John dans l'abbaye de Westminster. Mais surtout, tentative d'adaptation à une ère nouvelle par des sociétés



Christian Dufour

de plus en plus basées sur la glaciale rationalité/efficacité/rentabilité, aux dirigeants politiques méprisés, alors que les êtres et les valeurs semblent implacablement nivelés vers le bas. Qui ne ressent un peu de vertige, de dégoût, au spectacle de toutes ces références morales, éthiques et identitaires une à une brisées en pièces, sans jamais paraître remplacées par rien?

De façon croissante, les relations entre les êtres humains se font par l'entremise de la technologie; beaucoup de gens n'ont d'autre choix que de se brancher davantage sur le système, tout en sombrant dans un déshumanisant isolement sur le plan personnel. Faut-il s'étonner alors de la démesure de l'investissement émotif dans ces personnages médiatisés qui semblent moins froids et moins faux que d'autres, comme le pape ou la princesse de Galles? Ils n'ont à être ni efficaces ni rentables, juste porteurs de valeurs, d'émotions et d'images, qui rassurent et qui confortent. Ils deviennent notre nouvelle famille, nous faisant sentir en retour membre de l'immense famille universelle. Comme le monde sem-

blait plus chaleureux, plus familial, comme il semblait plus un dans la semaine qui suivit le décès de Diana!

Jean-Paul II et la princesse de Galles peuvent particulièrement bien jouer ce rôle, car ce ne sont pas que des images sans profondeur : ils sont intimement associés à des institutions enracinées dans l'histoire, antérieures au capitalisme, à la démocratie et à la révolution technologique. Le deuil de la princesse de Galles ne constituait pas la répudiation d'une monarchie

britannique qui ne laisse manifestement pas indifférent et à laquelle on reproche, non pas de tenir à un protocole, mais bien de n'avoir plus le bon rituel. Après ces quelques jours où le peuple britannique crut n'avoir plus de monarchie, la famille royale essaya donc d'inventer des gestes nouveaux : arrêt, jeudi, devant les gerbes de fleurs à l'entrée de Balmoral; William et Harry se laissant reconforter par le peuple, vendredi, à Kensington; Elizabeth II attendant comme tout le monde, samedi, le passage du catafalque devant Buckingham. Et, comme le voulait le peuple, malgré qu'elle ne fit plus partie de la famille royale, la Princesse eut finalement droit à d'émouvantes funérailles royales et nationales, quelques moments intemporels d'une beauté à couper le souffle.

Peut-être la monarchie britannique ressortira-t-elle un temps ragaillardie de cette éprouvante semaine. Cela ne saurait faire oublier qu'elle constitue un anachronisme que rien ni personne ne saurait en terme sauver. Quel symbole que le drapeau de la nation ait pour la première fois remplacé le pavillon royal sur Buckingham, le jour des funérailles de la Princesse de Galles! Oscar Wilde disait que l'on finit toujours par détruire l'objet de son amour. C'est ce qu'est en train de faire le peuple anglais en exigeant une monarchie à son image, quitte à lui reprocher par la suite les très démocratiques déboires conjugaux des enfants Windsor ou les frasques de Sarah Ferguson. Les Anglais étant ce qu'ils sont, la monarchie ne sera pas abolie, juste graduellement banalisée comme ces rois scandinaves à bicyclette qui n'émeuvent plus personne. Il n'y aura plus de petite femme sèche de 71 ans s'adressant solennellement à 60 millions de Britanniques subjugués : « As your Queen... » « Je suis votre reine... »

Par quoi seront remplacées ces vieilles institutions qui sont encore capables de donner un sens à la souffrance de sociétés en train de changer, de mourir, de renaître? Qui pourra canaliser de façon constructive la formidable angoisse qui monte? L'époque apparaît vulnérable aux messies, aux idéologues et aux charlatans. Pour l'heure, le superficiel star system à l'américaine assume le leadership le plus important dans le domaine des valeurs, de l'émotion et des symboles. Déjà, une partie substantielle de l'attrait de Diana lui venait de son statut de superstar de type hollywoodien, reine de l'image dans un univers dominé par les top models.

C'est ainsi que l'on a eu droit, cet été au Québec, à une cérémonie télévisée animée par une vedette du petit écran, à la mémoire de la comédienne Marie-Soleil Tougas. Là aussi, ce fut émouvant et démesuré. Remercions le curé local d'avoir autorisé l'usage de son église, malgré que la jeune femme n'ait jamais été baptisée. Car où serait-on allé sans cela? Au Centre Molson?

## Slovénie: Dion et Landry ont raté tous les deux l'examen

**YVES BROSSARD**  
L'auteur est professeur d'histoire des relations internationales au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

Récemment, à la télévision, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, et le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, se créaient de nouveau le chignon au sujet de la reconnaissance internationale de la Slovénie après que celle-ci eut déclaré son indépendance.



Bernard Landry

Le vice-premier ministre affirmait avec l'assurance qui lui est coutumière, mais erronément, que l'indépendance de la Slovénie avait été immédiatement reconnue, alors que le ministre fédéral, toujours fat comme un paon et arrogant comme un coq de basse-cour, ne manquait pas une autre occasion de jouer les insupportables premiers de classe et de faire la leçon au vice-premier. Le ministre des Affaires « intergouvernementales » se fourvoyait, moins que son vis-à-vis cependant, mais il malmenait lui aussi la chronologie des événements qui ont conduit à l'indépendance de la Slovénie et à sa reconnaissance internationale. Pour le bénéfice de vos lecteurs et des deux ministres concernés, qu'on nous permette de rétablir brièvement cette chronologie.

Le 23 décembre 1990, les Sloènes votèrent pour l'indépendance, par référendum, dans une proportion de 88 % au moins (davantage selon certains auteurs). Cependant, ce n'est que le 25 juin 1991 que la Slovénie déclara son indépendance, après le refus obstiné de la Serbie de transformer la fédération yougoslave de l'époque de Tito en confédération.

Deux jours plus tard, soit le 27 juin 1991, l'armée fédérale yougoslave, qui devenait irrévérablement une armée serbe, s'attaqua à la Slovénie pour reprendre le contrôle des postes frontières situés aux frontières internationales de la Slovénie, avec bombardements des aéroports de Maribor et de Ljubljana en prime.

Cette guerre ne dura que dix jours, grâce à l'une des rarissimes interventions réussies de la Communauté européenne dans les crises de l'ex-Yougoslavie. Ladite intervention se déroula du 28 juin au 7 juillet 1991 et se solda par les accords de Brioni qui établissaient, entre autres, un moratoire sur la déclaration d'indépendance

de la Slovénie, de même que de la Croatie, celle-ci datant du 26 juin 1991.

Cela signifie que la Slovénie (de même que la Croatie) acceptait de suspendre pendant trois mois, soit jusqu'au 8 octobre 1991, les effets de sa déclaration d'indépendance, de façon à donner une chance à la diplomatie européenne, qui ne la saisira pas, de trouver une solution à la crise du fédéralisme yougoslave. Il est donc clair que la Slovénie acceptait de rester dans la fédération yougoslave jusqu'à l'échéance dudit moratoire.

La diplomatie européenne échoua lamentablement dans ses velléités de dénouer la crise yougoslave. Et, à la fin du moratoire sur l'indépendance slovène (et croate), le 7 octobre 1991, la Slovénie reprit sa liberté d'action et de décision, et proclama de nouveau, définitivement cette fois, son indépendance.

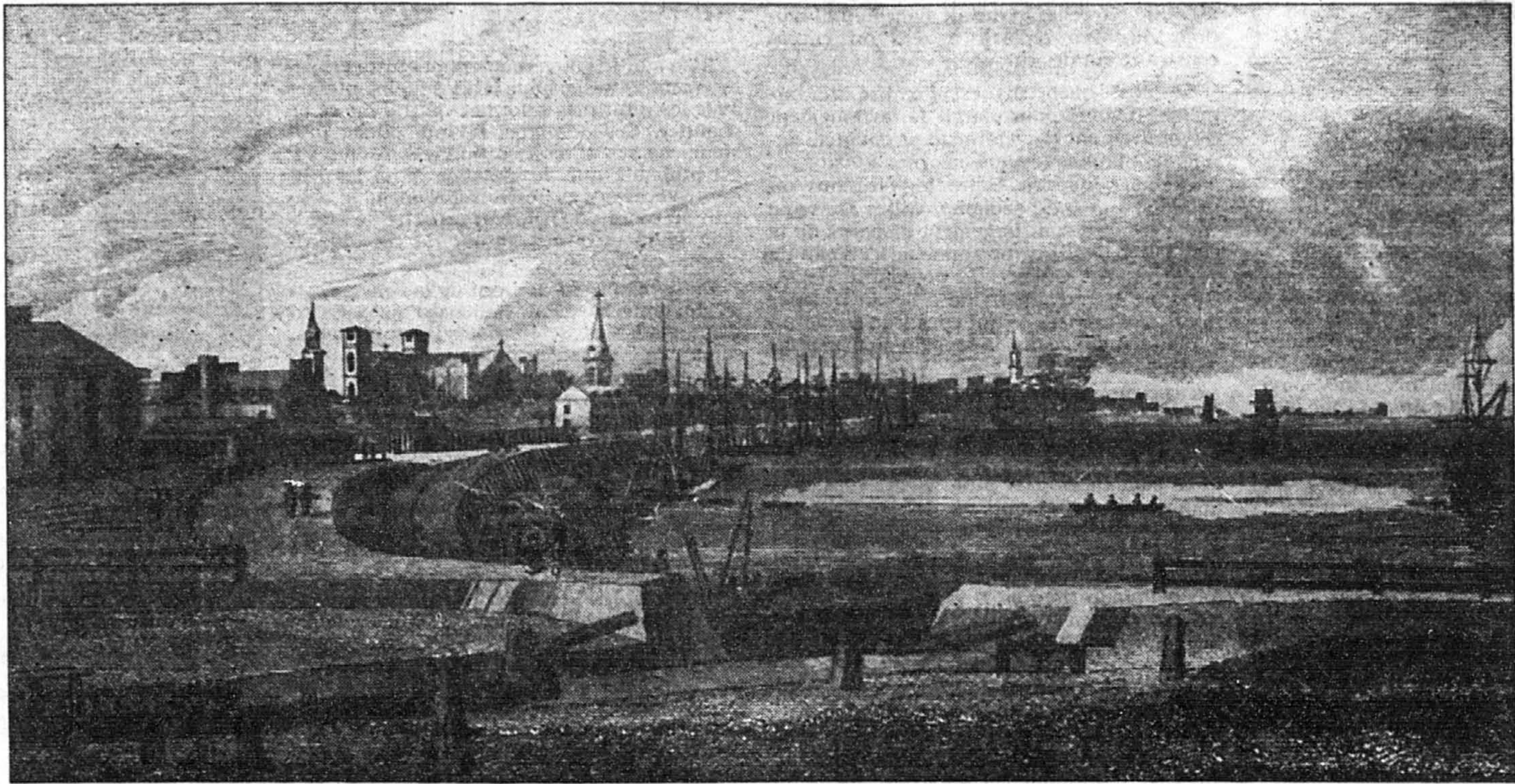
L'Allemagne reconnut la première cette indépendance (de même que celle de la Croatie), le 23 décembre 1991, entraînant les autres pays de la Communauté européenne, après un bras de fer avec la France dont elle sortit victorieuse, à l'imiter, le 15 janvier 1992. Les États-Unis suivirent peu de temps après.

Il ressort de tout cela qu'il est absurde et erroné d'affirmer, comme le ministre des Affaires intergouvernementales, en faisant la leçon au vice-premier ministre du Québec, que la Slovénie a mis un an à faire reconnaître son indépendance par la communauté internationale, puisque, d'une part, la question ne s'est pas posée avant octobre 1991 et que, d'autre part, la Slovénie a acquis la reconnaissance internationale de son indépendance en janvier 1992, donc à peine plus de quatre mois après la proclamation définitive et effective de celle-ci.

On s'étonne qu'il ne se soit trouvé personne parmi les nombreux hauts fonctionnaires, grassement rémunérés, qui entourent le vice-premier ministre du Québec, pour rectifier les propos erronés du ministre abyssalement prétentieux des Affaires intergouvernementales et, par la même occasion, ceux non moins erronés de l'intermittent vice-premier ministre du Québec, faisant ainsi une pierre deux coups : rabattre son caquet au premier et éclairer la lanterne du second.



Stéphane Dion

MONTRÉAL AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le port de Montréal vers 1830. C'est là que débarquaient les nombreux immigrants qui firent exploser la population de la future métropole.

PHOTO COLLECTION DE POINTE-A-CALLIÈRES, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

## « La ville de la richesse et de la mort »

Il y a 150 ans, une petite fille sur quatre mourait avant l'âge d'un an

### RECHERCHE UNIVERSITAIRE



André Pratte

Entre 1831 et 1870, le taux de mortalité était deux fois plus élevé à Montréal que dans l'ensemble de la province, ont découvert trois démographes de l'Université de Montréal.

Dans un article publié par une grande revue internationale de démographie, François Pelletier, Jacques Légaré et Robert Bourbeau élaborent des estimations des taux de mortalité et des espérances de vie dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. (1) Un exercice complexe étant donné l'absence de données fiables à l'époque. Les trois chercheurs soulignent d'ailleurs que leurs chiffres doivent être interprétés avec prudence.

Les ordres de grandeur et les tendances, cependant, sont incontestables. Ainsi, dans les années 1860, 40 résidents de Montréal sur 1000 mouraient annuellement, contre 30 sur 1000 à Québec et 22 sur 1000 dans l'ensemble de la province. (En 1996, le taux annuel de mortalité dans la province n'était plus que de 7,1 sur 1000.)

L'écart considérable entre Montréal et le reste de la province serait

essentiellement dû à la mortalité infantile féminine dans l'île, qui atteignait à l'époque des niveaux tout simplement catastrophiques. Sur 1000 petites filles nées à Montréal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, 245 (25 %) mouraient avant l'âge d'un an. (Le taux de mortalité infantile féminine à Montréal est aujourd'hui de 6,3 sur 1000, soit 40 fois moindre.)

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce qu'un auteur contemporain ait qualifié Montréal de « ville de la richesse et de la mort » (« the city of wealth and death »). Un Montréalais âgé de dix ans en 1861 pouvait espérer vivre jusqu'à 53 ans, six ans de moins que la moyenne provinciale.

#### Montréal surpeuplé

Ces taux de mortalité élevés, estiment les auteurs, sont essentiellement reliés à l'accroissement rapide

de la population de la ville alors que les infrastructures sanitaires étaient nettement insuffisantes. Cette insuffisance fut d'ailleurs à l'origine de l'épidémie de choléra qui décima Montréal et Québec, mais pas les campagnes, dans les années 1830.

L'amélioration radicale des mesures d'hygiène vers la fin du siècle fit effet rapidement. La longévité des enfants nés en 1871 fut sensiblement plus grande que celle des générations précédentes, et la tendance s'accrut par après.

« Des gains substantiels de la longévité reliés à la réduction de la mortalité infantile ont été réalisés jusque dans les années 1950, et la mortalité adulte continue de chuter, soulignent les trois démographes. Depuis 1970, les personnes âgées ont aussi bénéficié dans une plus grande mesure d'une mortalité réduite. Ces améliorations devraient

se poursuivre au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. »

Selon les plus récentes données de la régie de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et du Bureau de la statistique du Québec, il existe encore des écarts entre Montréal et le reste de la province en ce qui a trait à la mortalité et à l'espérance de vie. Cependant, ces écarts sont beaucoup plus petits qu'il y a 150 ans. Par exemple, le taux de mortalité infantile sur le territoire de la ville de Montréal était de 6,6 sur 1000 en 1995, contre 5,4 sur 1000 dans l'ensemble du Québec.

En outre partout, à Montréal comme ailleurs, la mortalité infantile continue de baisser.

(1) Pelletier, F., Légaré, J. & Bourbeau, R. « Mortality in Quebec During the Nineteenth Century: From the State to Cities. » *Population Studies*, vol. 51, 1997.

## La mystérieuse disparition des apprentis

Le 17 décembre 1800, Sieur Louis Lamontagne, maître tonnelier à Montréal, embauche comme apprenti le jeune Michel David, pour une période de quatre ans.

Sieur Lamontagne promet, peut-on lire dans le contrat notarié, « de montrer et enseigner ledit métier de tonnelier et tout ce dont il se mêle, et entremets de le nourrir, loger, chauffer, blanchir et raccommo-der et l'entretenir de hardes, comme aussi de le traiter doucement et humainement ».

Pour sa part l'apprenti sera tenu « de servir et d'obéir à son Maître, d'exécuter fidèlement tout ce qu'il lui commandera de licite et honnête, faire son profit, éviter son dommage ».

Il y a 200 ans, au Québec comme aux États-Unis et en Europe, pratiquement tous les jeunes hommes, plusieurs jeunes femmes aussi, passaient leur adolescence hors du domicile familial, à apprendre un métier. Puis cette institution s'est effritée. Pourquoi? À la suite de plusieurs autres chercheurs, aux États-Unis surtout, l'économiste Gillian Hamilton, de l'Université de Toronto, essaie de comprendre ce qui s'est passé.

Cependant Mme Hamilton possède un avantage sur ses collègues américains. Au Québec, et notamment à Montréal, les contrats d'apprentissage étaient tous signés devant notaire, droit civil oblige. Ces contrats peuvent aujourd'hui être retrouvés dans les Archives nationales du Québec. Une mine d'or.

« Aux États-Unis, explique l'économiste, c'est un gros casse-tête! Il y avait très peu de contrats notariés, et peu de documents officiels ont été conservés. Les historiens font toutes sortes d'hypothèses sur le fonctionnement du système d'apprentissage. Mais nous en savons tellement plus sur ce qui se passait à Montréal! »

On sait par exemple, grâce aux travaux les plus récents de Gillian Hamilton (1), qu'en moyenne, entre 1791 et 1800, les apprentis restent cinq ans et demi sous le toit de

leur maître. À la fin des années 1830, les contrats sont plus courts d'environ une année.

Au tournant du siècle, l'âge moyen des nouveaux apprentis est d'un peu moins de 15 ans. Quarante ans plus tard, cet âge a grimpé à 16 ans.

Typiquement, vers 1800, les contrats prévoient, comme celui de Michel David cité plus haut, que le maître héberge, nourrit et vêt son apprenti. Dans plusieurs cas, plutôt que de fournir des vêtements, le maître préfère verser aux parents de son élève une allocation annuelle.

#### L'apprentissage ébranlé

À mesure qu'on avance dans le siècle, ces conditions de travail changent. Les allocations ne sont plus fixes, mais augmentent annuellement. En outre, les maîtres soumettent de plus en plus fréquemment leurs recrues à une période de probation (en moyenne 12 semaines).

« L'apprentissage changeait », constate Gillian Hamilton. Le fait que les contrats étaient de plus en plus courts et prévoyaient une sorte de salaire laisse penser que les jeunes gens étaient moins disposés à se mettre au service d'un maître pour une longue période de temps. « L'offre d'apprentis était peut-être en baisse, écrit l'économiste. Il est possible que les garçons étaient de plus en plus attirés par d'autres occupations, par des emplois non qualifiés mais plus payants, ou avaient plus de chances de fréquenter l'école. »

L'avènement des probations pourrait indiquer que les maîtres avaient désormais affaire à des jeunes dont ils ne connaissaient pas les parents. Ce qui est confirmé par

le fait que les contrats sont de plus en plus contresignés par un tiers, alors qu'au début du siècle la signature d'un parent suffisait. « L'intimité de l'apprentissage a pu être ébranlée », estime l'économiste.

Cela pourrait s'expliquer par la croissance rapide de la population de Montréal à l'époque (de 12 000 habitants en 1800 à 44 000 en 1844). En outre, beaucoup des nouveaux résidents de Montréal sont des immigrants. La société montréalaise est tricotée de moins en moins serrée.

Ces bouleversements auraient contribué au déclin de l'apprentissage. On a longtemps cru que ce phénomène était dû aux changements dans les modes de production, à la division croissante des tâches. Plus de métiers, plus d'apprentis. Les travaux de Gillian Hamilton tendent à démontrer que la relation n'est pas à sens unique: « Si les modes de production ont changé, ce n'est peut-être pas seulement parce qu'on avait trouvé une façon plus efficace de fabriquer les choses. C'est peut-être aussi parce qu'il était devenu plus difficile et plus risqué d'embaucher et de former des apprentis. »

#### Corrections et châtements

À partir des données colligées à Montréal par ses assistants de recherche, Sophie Toupin et Michel Guénette, Mme Hamilton emploie des méthodes économétriques modernes pour cerner les grandes tendances affectant l'apprentissage à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais pour avoir un portrait plus concret des conditions de vie des apprentis à Montréal, il faut consulter d'autres travaux.

À la bibliothèque Webster de l'Université Concordia, on trouve un mémoire de maîtrise déposé il y a une vingtaine d'années par un certain Pierre H. Audet. (2) Ayant scruté le contenu des contrats d'apprentissage signés entre 1791 et 1812, l'auteur raconte que « l'auto-

rité du maître chez lui et dans sa boutique était absolue ». Il cite le contrat de l'apprenti menuisier Louis Goutz, 15 ans, qui lui imposait de se soumettre « volontairement aux corrections et châtements qu'un père donne à ses enfants — de son dit maître en ce qu'il se comporte mal envers lui renonçant à cet effet à tous loix à ce contraire ». Le maître, quant à lui, promettait de ne châtier son apprenti « que quand la nécessité l'y obligerait pour en faire un bon sujet. »

L'apprenti ne faisait pas que besogner dans l'atelier. Il participait aussi aux tâches ménagères. François Chaudier, par exemple, devait travailler « tant pour ce qui regarde le métier que pour le train du ménage et sur la terre de son maître dans les intervalles qu'il ne sera pas occupé au métier. » Joseph Rousseau, lui, devait « faire un voyage d'eau à la rivière par jour et scier le bois ».

Les apprentis étaient tenus de travailler six jours par semaine, en moyenne 14 heures par jour, et ne pouvaient s'absenter sans l'autorisation de leur maître. Les contrats prévoyaient des congés le dimanche et autres « fêtes d'obligation », plus quelques jours par an pour visiter les parents. Chaque journée de travail perdue devait être reprise, parfois à raison de deux jours pour chaque journée d'absence.

#### Apprenti deviendra maître

Dans une thèse de doctorat aussi imposante que fascinante, l'historienne Joanne Burgess, de l'UQAM, décrit ce qui arrivait aux jeunes travailleurs du cuir de Montréal une fois leur apprentissage terminé. (3) Bien qu'on ait perdu la trace d'un grand nombre d'entre eux, Mme Burgess a découvert qu'une forte proportion d'apprentis, après avoir travaillé un moment comme compagnon, avaient ouvert leur propre atelier, le plus souvent à Montréal même. « Il n'y a aucune indication, conclut l'historienne, que la qualité de la formation donnée par le système

d'apprentissage dans les métiers du cuir ait diminué durant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons toutes les raisons de penser que de ces apprentis, on continuait de faire des maîtres. »

Souvent, apprentis et maîtres restaient en contact bien au-delà de la durée du contrat, souligne Joanne Burgess en entrevue: « On peut voir des cas d'association. Des relations économiques et professionnelles, mais aussi des relations sociales. Certains maîtres sont invités comme témoin au mariage de leur ancien apprenti. »

Après avoir mis sa thèse de côté pendant quelques années, Mme Burgess se penche à nouveau sur la vie des artisans dans le Montréal du XIX<sup>e</sup> siècle: « Je reprends le matériel de ma thèse, mais j'essaie de réorienter mes travaux, de poser les questions différemment, dans l'espoir d'éventuellement la publier! »

L'économiste Gillian Hamilton, elle aussi, projette d'approfondir ses recherches dans ce domaine qu'elle trouve « très excitant »: « J'aimerais savoir jusqu'à quand on trouve des contrats d'apprentissage. Et puis je voudrais reculer plus loin dans le passé, car 1791 c'est déjà assez tard. » Des projets qui, dans l'esprit de la chercheuse, l'accapareront pour encore au moins dix ans.

(1) Hamilton, G. « The Decline of Apprenticeship » Texte inédit, présenté au congrès de l'Association canadienne des économistes, juin 1997. Voir aussi, par la même auteure, « The Market for Montreal Apprentices: Contract Length and Information », *Explorations in Economic History*, vol. 33, 1996.

(2) Audet, P.H. « Apprenticeship in Early Nineteenth Century Montreal, 1790-1812 ». Mémoire de maîtrise, Université Concordia, 1975.

(3) Burgess, J. « Work, Family and Community: Montreal Leather Craftsmen, 1790-1831 ». Thèse de doctorat, UQAM, 1986.

## Plus

## LA RENCONTRE DE CALGARY

## Les premiers ministres sur le terrain miné de la société distincte



Vincent Marissal

du bureau de  
La Presse, OTTAWA

**M**algré beaucoup d'efforts pour faire croire aux Canadiens que leur rencontre de Calgary n'est rien d'autre qu'une fin de semaine chez leur copain Ralph, les premiers ministres provinciaux se sont retrouvés, une fois de plus, sur le terrain miné de la société distincte.

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, l'a dit dès qu'on l'a assis, un peu malgré lui, sur le siège du pilote: « On ne réglera pas tous les problèmes de l'unité nationale à Calgary. »

Son collègue de la Saskatchewan, Roy Romanow, a renouvelé la mise en garde jeudi, le premier ministre Jean Chrétien et son ministre Stéphane Dion ont eux aussi tenté de modérer l'enthousiasme et les attentes la semaine dernière.

Mais après les rencontres secrètes de M. Chrétien avec au moins six premiers ministres, la sortie de Stéphane Dion à Saskatoon et celle de Mike Harris à Toronto, la réunion que l'on voulait « exploratoire » a pris ces derniers jours une importance nationale.

Grand amateur de football, M. Klein a su dès le début que le ballon qu'on lui demandait de porter était glissant et que les souverainistes attendraient tranquillement qu'il l'échappe pour relancer l'attaque.

C'est donc sur la pointe des pieds que les fédéralistes d'Ottawa et de Québec regarderont se dérouler la conférence à laquelle on ne

les a pas invités.

« On n'ira pas jusqu'à dire que c'est la réunion de la dernière chance, mais si ça écrase à Calgary, on va se retrouver avec un gros problème », indique un collaborateur de Stéphane Dion.

Le gouvernement fédéral n'aime pas cette idée de « consultation populaire » à laquelle semblent beaucoup tenir l'Ontarien Mike Harris et son confrère albertain Ralph Klein, deux poids lourds de la fédération.

« On ne veut surtout pas se retrouver avec une nouvelle commission Spicer, résume-

on. Il y a certaines inquiétudes, on a l'impression qu'ils improvisent et que ça peut partir dans toutes les directions si tout le monde arrive avec une liste d'épicerie. »

Le président du Conseil canadien des chefs d'entreprises, Thomas D'Aquino, à l'origine de l'initiative des premiers ministres, craint lui aussi de les voir tirer dans toutes les directions.

« Si les premiers ministres, en particulier ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, étendent tellement le processus de consultation que nous partons de zéro pour nous retrouver avec les autochtones, puis le Sénat, etc., alors, oubliez ça, nous n'irons nulle part », dit-il à *La Presse*.

De tous les fédéralistes québécois, Daniel Johnson est sans doute celui qui a le plus à perdre d'un échec ou même d'un demi-succès à



**Le président du Conseil canadien des chefs d'entreprises, Thomas D'Aquino, à l'origine de l'initiative des premiers ministres, craint lui de les voir tirer dans toutes les directions.**

Calgary. D'un autre côté, une conclusion positive à Calgary donnerait au chef libéral des munitions inespérées contre Lucien Bouchard. M. Johnson s'est donc assuré de passer son message personnellement à presque tous les premiers ministres.

« Il y a danger de mal comprendre le contenu d'une clause de reconnaissance du Québec, indique Daniel Johnson à *La Presse*. On pourrait partir sur une *sheer* si on prétend qu'une clause met en péril l'équilibre même des pouvoirs. On n'est pas dans le partage des pouvoirs, mais dans l'exercice des pouvoirs.

« Il ne faudrait pas, par exemple, que le concept d'égalité des provinces vienne nier la clause de reconnaissance et son contenu. (...) Il ne faut pas s'enfermer dans le jargon; *société distincte* a été victime de ça. »



**De tous les fédéralistes québécois, Daniel Johnson est sans doute celui qui a le plus à perdre d'un échec ou même d'un demi-succès à Calgary.**

Anxieux, les fédéralistes exhortent le groupe des neuf à viser des objectifs modestes et réalistes. La pire chose qui pourrait arriver, disent-ils, c'est que les premiers ministres sortent divisés lundi après-midi ou qu'ils se contredisent sur la place publique dès leurs premières rencontres informelles, aujourd'hui.

## La base du consensus

Le but ultime demeure la reconnaissance de la société distincte enchâssée dans la Constitution, peu importe la nouvelle expression qui pourrait

plaire au Canada anglais.

« Ce sera plus facile de le faire quand nous aurons un consensus à travers le pays, pense le président du CCCE. De toute façon, cela reste impossible tant que M. Bouchard est au pouvoir. »

À Calgary, les premiers ministres doivent d'abord s'entendre sur le processus, sur l'échéancier et sur les principes pour établir leur position commune, plaide Thomas D'Aquino.

L'étape suivante, enchaîne le porte-parole des grands patrons, sera de présenter une position commune en faveur de la reconnaissance du caractère distinct du Québec, au plus tard le printemps prochain.

« Nous devons être prêt à présenter quelque chose contre Lucien Bouchard quand il décidera de déclencher des élections », ajoute M. D'Aquino.

Cette position doit reposer sur la reconnaissance du Québec, la reconnaissance de l'égalité des individus de toutes les provinces et l'accélération du processus de rééquilibrage des pouvoirs, poursuit-il.

« Voilà la base du consensus, voilà quelque chose de crédible que Daniel Johnson pourra utiliser au Québec pour convaincre même les nationalistes mous. »

Parlant de Daniel Johnson, celui-ci se réjouit de l'initiative des premiers ministres.

« On n'attend pas un texte, une offre constitutionnelle à Calgary, on n'en est pas là, dit-il. Ce que l'on attend, c'est une avancée sur la nature des processus d'ouverture des discussions. »

Visiblement satisfait de la tournure des événements, Daniel Johnson se plaît à croire que le vent est en train de tourner en sa faveur.

« Les premiers ministres comprennent maintenant que nous ne sommes pas seulement intéressés à la reconnaissance du caractère distinct, mais aussi à améliorer le fonctionnement de la fédération. C'est un message qui ouvre des oreilles », note le chef du PLQ.

D'abord surpris, au début de l'été, que Ralph Klein accepte de porter le ballon qu'il lui tendait, Thomas D'Aquino croit maintenant qu'une percée méthodique peut redonner l'avantage du terrain aux fédéralistes au Québec.

« Bien sûr que cela aidera Daniel Johnson si ça fonctionne, mais allons-nous tout simplement rester couchés parce que nous avons peur des risques d'un échec? Le risque de ne rien faire est plus grand que celui de bouger. »

De toute façon, les problèmes d'unité devront être réglés un jour, conclut Thomas D'Aquino. « Vaut mieux le faire maintenant que de lancer une tentative désespérée et beaucoup plus risquée après que Lucien Bouchard ait repris le pouvoir haut la main et, qui sait, qu'il soit sur le point de gagner son référendum. »

## Plus caméléon que jamais, Klein prépare le Sommet de la croissance

« Klein le caméléon! » C'est le titre donné par l'ancienne rédactrice en chef du *Calgary Herald*, Gilian Stewart, à sa biographie du premier ministre de l'Alberta. Caméléon, il l'est toujours comme premier ministre de la plus riche province du Canada. On l'attend à gauche et il arrive à droite, on le dit anti-Québec et il refuse de suivre Stéphane Dion dans la promotion de la partition d'un Québec indépendant.



Gérald LeBlanc

Imprévisible, Ralph Klein le fut dans ses vies antérieures de décrocheur, de directeur d'école, d'agent de relations publiques, de maire de Calgary et de ministre de l'Environnement.

On ne savait déjà pas trop jusqu'où il irait durant son premier mandat, mais c'est encore pire depuis sa réélection en mars dernier. Il n'a effectivement fait aucune promesse, sauf celle de tenir un référendum avant de hausser les impôts.

Quand il était maire de Calgary, il préférait les mariages et les anniversaires aux séances du conseil municipal. Comme premier ministre, il s'est efforcé de combattre la « maladie du dome », contractée sous la coupole de l'Assemblée législative, en visitant les villages de sa province.

Sitôt réélu en mars, il a donné congé au Parlement jusqu'à la fin de l'année, « faute de lois urgentes à adopter » et aussi parce qu'il y avait un autre grand rassemblement en préparation, le Sommet de la croissance. Il y a aussi la rencontre des premiers ministres qui se tient demain et lundi à Calgary. Deux importantes rencontres, pour

l'Alberta et pour le Canada, où l'on se demande comment se comportera Klein le caméléon.

## Un sommet à la québécoise

Ralph Klein a déjà mis le cap sur l'an 2005 alors qu'on célébrera le centième anniversaire de la création de l'Alberta, 822 000 habitants en 1947 et 2,6 millions en 1997.

L'Alberta, qui a connu des surplus budgétaires de deux milliards en 95 et 96, aura alors effacé sa dette et se demandera comment gérer la prospérité et la croissance.

Personne ne l'aurait cru, mais Ralph Klein, le néolibéraliste, a convoqué un sommet socio-économique dans la mouvance social-démocrate du Parti québécois. Michael Percy, ancien député libéral et doyen des études économiques à l'Université de l'Alberta, habilement nommé coprésident du sommet avec Klein, est venu se renseigner au Québec sur l'organisation du sommet.

On voulait regrouper pendant deux jours les représentants des grands secteurs de la société: gouvernement, secteur public (écoles, hôpitaux, municipalités), entreprises, syndicats et groupes populaires. La Fédération du travail de l'Alberta, l'équivalent de la FTQ, boycottait cependant le sommet.

« On ne saurait surestimer l'importance de cette rencontre qui tracera la voie de l'avenir », a dit le premier ministre Klein.

« Mais personne ne sait exactement ce qu'il veut en faire. Oubliez ça, c'est devenu le forum où chacun doit exposer ses doléances et faire valoir ses requêtes », ajoute Marc Lisac, chroniqueur au *Edmonton Journal*.



**Ralph Klein a déjà mis le cap sur l'an 2005 alors qu'on célébrera le centième anniversaire de la création de l'Alberta, qui a connu des surplus budgétaires de deux milliards en 95 et 96. En 2005, la province aura effacé sa dette et se demandera comment gérer la prospérité et la croissance.**

Le professeur Roger Gibbins, un des experts consultés par le premier ministre, estime que Ralph Klein veut contourner non seulement l'Assemblée législative mais aussi son propre caucus.

« Il cherche à faire le pont entre le grand public et ses députés, plus à droite que lui. M. Klein n'est pas un idéologue, comme Mike Harris, et il se demande vraiment quoi faire maintenant que la dette est en voie d'être effacée.

« Lorsqu'il a lancé l'idée en janvier, le sommet devait se pencher sur les moyens de stimuler la croissance. Il semble maintenant qu'il

faut plutôt se demander ce qu'on fera de cette croissance.

« Le sommet n'a pas encore soulevé de vagues, en raison des vacances estivales, mais il devrait s'imposer d'ici la fin du mois. »

## Le Québec

Sur la question du Québec, Ralph Klein s'est déjà permis des sorties pas très polies. Il a suggéré de mettre en prison tous les Québécois arrivant à Calgary.

On l'a catalogué mange-Québécois, surtout qu'il ne veut d'aucune façon entendre parler d'enchâssement de la société distincte. Che-

min faisant, le rusé Albertain a cependant laissé tomber deux petits mots — protéger et processus — qui permettent de lever le voile sur son cheminement.

L'an dernier, lors de sa rencontre avec Lucien Bouchard à Montréal, M. Klein avait dit à *La Presse* qu'il avait découvert, grâce à Carole Lacroix, que le Québec ne voulait rien de nouveau mais seulement protéger son patrimoine.

« Protéger! Protéger! Protéger! » n'a-t-il alors cessé de répéter, en disant qu'il pourrait peut-être « vendre » cela aux Albertains.

Puis, voici que lors de la rencontre des premiers ministres provinciaux à Saint Andrews, au Nouveau-Brunswick, en août, il a insisté sur le « processus » de la réconciliation du Québec, ajoutant que la démarche des libéraux fédéraux était vouée à l'échec.

« Klein parle du processus, car il s'est engagé à ne pas discuter du contenu des propositions dans le secret, sans consulter les Albertains, à qui il doit de toute façon soumettre par référendum tout changement constitutionnel », explique le professeur Gibbins.

Son collègue de Calgary, Tom Flanagan, politologue proche du Reform Party de Manning, estime que Klein croit en la nécessité de faire un geste mais se demande quel nouveau procédé inventer, sauf l'assemblée constituante.

« Klein cherche un chemin par où passer, mais il ne peut oublier que sa province vient de voter à 55 % en faveur du Reform, qui refuse tout compromis sur l'égalité des provinces. »

À cheval sur la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, ses provinces d'origine et d'adoption, l'économiste John Richards pense, quant à lui, que Klein cherche une solution au problème québécois.

« Je serais cependant surpris de le voir endosser le plan fédéral, moussé par Stéphane Dion, qui pêche le plan B en retour de l'enchâssement de la société distincte. Il pourrait plutôt, selon moi, favoriser le donnant donnant: des pouvoirs au Québec pour protéger sa langue et sa culture en retour de pouvoirs accrues pour l'Ouest dans la fédération canadienne. »

Plus

# Les 100 jours de Jospin

## Du sérieux, de la compétence, de l'habileté, un peu de chance... et des dossiers brûlants à suivre!



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale  
PARIS

Dans l'état de désenchantement — et de chômage à 12 % — où se trouve la France, les résultats des 100 premiers jours de Lionel Jospin à la tête du gouvernement paraissent inespérés : le premier ministre socialiste n'est pas encore impopulaire !

En comparaison de son prédécesseur, Alain Juppé, qui récoltait déjà de très mauvais chiffres dans les sondages après la même période, Lionel Jospin, à qui on prometait des débuts très difficiles, garde des scores excellents, avec 51 % de « satisfaits », contre 38 % de mécontents. Des scores comme en avaient en leur temps deux premiers ministres qui avaient bien réussi avec l'opinion publique : le conservateur Édouard Balladur et le socialiste Michel Rocard.

La surprise est double : d'abord le climat est tel dans le pays que tout gouvernement semble voué à l'impopularité dans les semaines qui suivent son élection ; ensuite les socialistes relevaient à peine d'une débâcle historique en 1993, et Lionel Jospin avait la réputation d'un homme très honnête, mais sans charisme exceptionnel ou grande éloquence, presque naïf et maladroit en politique. Et puis, il traînait avec lui un programme électoral qui, tout en se voulant « réaliste », alignait quand même forcément quelques promesses (sur l'emploi essentiellement) d'autant plus imprudentes que les socialistes n'avaient jamais envisagé de gagner ces élections législatives, mais prévu au contraire de laisser la droite poursuivre le « sale boulot » d'assainissement financier.

Apparemment, l'art de communiquer, qui est devenu l'essentiel de la politique, ne se confond ni avec la pure éloquence ou le brio. Là où Alain Juppé, brillant à la télé et à la tribune, avait spectaculairement échoué, Lionel Jospin, qui passait pour terme, a pour l'instant efficacement réussi à « être en phase avec la société », selon le mot d'un de ses conseillers.

D'un côté, il a donné de lui-même une image de sérieux et de modestie, sans forcer la note, de l'autre il a fait preuve d'habileté dans la mise en oeuvre (ou non) des promesses de campagne, et de sens politique dans le choix de ses principaux ministres. Bénéficiant par chance d'une soudaine reprise de la croissance — modeste mais presque miraculeuse — il aborde dans de bonnes conditions une rentrée sociale et politique par ail-

leurs parsemée de pièges et de problèmes apparemment insolubles.

### Éviter l'austérité

Comme Alain Juppé deux ans plus tôt, Lionel Jospin se trouvait confronté, dès son arrivée à Matignon le 2 juin, à un dilemme fort simple : d'un côté la promesse solennelle de ne pas appliquer de nouveau plan d'austérité, de l'autre quelques promesses en nombre limité, mais coûteuses, la principale étant la création à court terme de 350 000 emplois pour les jeunes, emplois dits de « proximité », en faveur des collectivités locales ou des associations, et financés à 80 % par l'État. Plus aléatoire, la création, aidée par l'État, de 350 000 emplois, toujours pour les jeunes, dans le secteur privé.

Bien entendu, dès son arrivée à Bercy, le nouveau super-ministre de l'Économie, le réaliste et habile Dominique Strauss-Kahn, a aussitôt refait le coup de Juppé deux ans plus tôt et fait mine de découvrir avec stupéfaction l'état « calamiteux » des finances publiques. D'où la nécessité impérieuse d'un tour de vis immédiat. Là où Jospin et « DSK » ont fait preuve d'habileté, c'est qu'après avoir laissé entrevoir de vraies hausses d'impôts, le gouvernement s'est rabattu sur un relèvement important — mais supportable — de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Dans le même temps, et malgré des exigences au moins deux fois plus élevées, à la fois des syndicats et du Parti communiste (qui a trois ministres au gouvernement), le gouvernement ne relevait le salaire minimum que de 4 %, ce qui constituait une divine surprise pour les entreprises, sans pour l'instant provoquer de vraie levée de bouclier à gauche.

### Le trou de la sécu

Pour tenter de boucher le trou sans cesse aggravé de la Sécurité sociale, Lionel Jospin annonçait dans son discours programme la suppression des allocations familiales pour les foyers gagnant plus de 25 000 francs par mois (environ 7 000 \$ pour une famille). Hurlant des associations familiales, mais aussi des syndicats : appliquée à la lettre, cette mesure toucherait une bonne moitié de fonctionnaires, des couples d'enseignants, bref une foule innombrable de salariés nullement fortunés... et votant essentiellement pour le PS. Là-dessus, le gouvernement a réussi à reculer rapidement et en bon ordre : désormais ce plafond de 25 000 francs ne concernerait pas les revenus avant impôt, mais sans doute les revenus imposables, ce qui change tout. Et on ne sait même plus si la mesure est encore à l'ordre du jour.

Avec un sens très politique du compromis, la ministre des Affaires sociales, Martine Aubry, mettait en branle le « plan-jeunes », côté secteur public. Sur ce plan pas très clair, qui consiste à créer des emplois « publics » (auxiliaires dans la police, dans les écoles, services auprès des personnes âgées) avec des contrats limités à cinq ans — et sans entrer en concurrence avec les



Le test crucial pour Lionel Jospin et ses super-ministres s'intitule : « Conférence nationale sur l'emploi et les salaires ». Rendez-vous à très haut risque en octobre au plus tard.

emplois de fonctionnaires — le gouvernement a commencé à avancer avec une certaine prudence. Pour l'instant, il ne met sur la table « que » 10 milliards de francs, représentant quelque 100 000 emplois. Même si l'application concrète du plan reste à faire, la mesure demeure réaliste sur le plan budgétaire.

Jusqu'à-là, on a pu apprécier le savoir-faire, non seulement de Jospin, mais aussi de ses deux ministres de premier plan, Aubry et Strauss-Kahn.

### L'effet Chevènement

Sur le terrain de l'immigration — sans incidence budgétaire mais à haut risque politique — le socialiste de gauche Jean-Pierre Chevènement a, comme il l'avait fait à l'époque pour la guerre de l'école privée, démontré son autorité et son savoir-faire : mesures de régularisation modérées pour les « sans-papiers » déjà mariés en France, ou parents d'enfants français.

Libéralisation — également modérée — des lois existantes dans le domaine, mais sans aller jusqu'à l'abrogation pure et simple des lois Pasqua-Debré, véritable épouvantail de l'extrême gauche. Au sein

de la coalition au pouvoir — gauche du PS, Verts, Parti communiste — on a beaucoup grincé des dents, mais l'attelage a pour l'instant tenu.

Ce sens général du compromis et du réalisme « de gauche », s'il a été diversement reçu chez les militants, a manifestement réussi au sein de l'opinion. À « DSK », Aubry et Chevènement, qui passent bien auprès de la population, il faut ajouter la ministre de la Culture-Communication et porte-parole du gouvernement, la Strasbourgeoise Catherine Trautman. Et, malgré (ou à cause de) ses déclarations à l'emporte-pièce sur les enseignants, le ministre de l'Éducation Claude Allègre, très respecté comme scientifique et dont le franc-parler pour l'instant plaît, sinon aux syndicats du moins aux parents d'élèves.

Dans un domaine qui reste crucial pour la santé de l'économie, les compromis passés par Lionel Jospin sont plus discutables. Coïncés par des promesses électorales qu'ils pensaient ne jamais avoir à tenir, les socialistes avaient juré de ne jamais privatiser France Télécom (un géant en concurrence avec les géants allemand et britannique) et le grand malade des transports aériens européens, Air France.

Pour des raisons strictement politiques (pression des communistes et des syndicats, piège des promesses d'élections), « DSK » a fini par trouver une échappatoire et un moindre mal : France Télécom va ouvrir 20 % de son capital au privé, et Air France 49 %. Tout le monde sait que ces mesures sont une manière de préparer les inéluctables privatisations, mais, dans la situation actuelle de concurrence européenne, cela équivaut à prendre du retard et ça peut coûter cher aux deux entreprises.

Reste la montagne, le véritable mur, auxquels le gouvernement Jospin va se mesurer dans les toutes prochaines semaines. Un : la promesse — jamais vraiment élucidée — de créer 350 000 emplois pour les jeunes dans le privé (par quelle méthode ?). Deux : la promesse la plus explosive et dangereuse du programme du PS, qui consiste tout bonnement à faire passer RAPIDEMENT la semaine légale de travail de 39 à 35 heures sans baisse de salaire. Ce qui équivaut à un renchérissement de 10 % du coût du travail !

Le test crucial pour Jospin et ses super-ministres s'intitule donc : Conférence nationale sur l'emploi et les salaires. Rendez-vous à très haut risque en octobre au plus tard.

# Le syndicalisme mexicain veut rompre avec le vieux corporatisme

BRIGITTE MORRISSETTE  
collaboration spéciale, MEXICO

La démocratisation qui souffle sur le Mexique secoue le mouvement syndical : de puissants syndicats comme ceux des travailleurs d'hôpitaux ou des téléphonistes se joignent aux quelques syndicats libres de la tutelle de l'État pour réclamer leur indépendance. La création d'une troisième grande centrale syndicale annonce ce mois-ci la fin de ce que les Mexicains appellent ironiquement le syndicalisme « charro », c'est-à-dire cowboy, soumis à la volonté des patrons et du gouvernement comme cet ancien leader des cheminots désigné en 1948 par le président d'alors et portant le surnom d'El Charro !

Les 13 millions de Mexicains qui jouissent d'un travail fixe — sur 26 millions de travailleurs — et gagnent en moyenne 6 \$ par jour en ont assez des syndicats menés à la baguette par les patrons, le Parti ré-

volutionnaire institutionnel au pouvoir depuis trois quarts de siècle, avec la complicité des vieux leaders syndicaux.

La mort récente de Fidel Velazquez, leader presque centenaire de la Confédération des travailleurs mexicains (CTM), et la faiblesse du PRI aux dernières élections ont alimenté le feu de la rébellion syndicale. Des pratiques comme celle qui vient de se passer dans une usine de pièces automobiles de la banlieue de Mexico sont dénoncées de plus en plus vivement. Le syndicat devait élire un nouveau président : les travailleurs n'ont eu d'autre choix que de voter à main levée sous la surveillance des gardes armés du PDG de cette entreprise américaine.

Au Frente autentico de los trabajadores — le Front authentique des travailleurs mexicains, très lié à la CSN québécoise —, la présidente Martha Lujan explique : « Le syndicalisme mexicain fait face à une

chance historique de rompre avec le vieux corporatisme. Les investisseurs étrangers sont les bienvenus à condition de créer des emplois et de respecter les nouvelles règles du jeu : nous allons exiger de meilleurs salaires, 80 pesos (16 \$) plutôt que les 40 pesos actuels (8 \$) par jour. La lutte contre l'inflation doit s'exercer autrement que sur le dos des travailleurs. Nous voulons un meilleur contrôle de qualité dans les usines et un programme de formation de la main-d'oeuvre. » Bref, le nouveau syndicalisme mexicain aligne ses critères de productivité sur les besoins internationaux.

### Des abus flagrants

La Commission nord-américaine du travail créée parallèlement à l'ALENA n'a d'autre pouvoir — face à des abus flagrants dénoncés par les travailleurs — que de suggérer des mesures de correction aux gouvernements concernés. Les

syndicalistes mexicains indépendants travaillent avec leurs vis-à-vis américains et canadiens à établir une stratégie syndicale commune. Même le très officiel Congrès mexicain du travail reconnaît que les salariés ont perdu 25 % de leur pouvoir d'achat, depuis 1991, bien que les milliers de maquiladoras — usines de sous-traitance — aient fait grimper de 38 % les emplois en l'espace de quelques années. Pour prix de leur soumission, les grandes centrales syndicales pouvaient, jusqu'à tout récemment, assurer à leurs membres un emploi à vie !

La création d'une nouvelle solidarité syndicale jusque dans les rangs des centrales officielles a un but avoué : redonner au syndicalisme mexicain des armes — la grève entre autres — qu'il a perdues depuis longtemps. Les leaders syndicaux au Mexique sont généralement fort riches, chouchoutés par le pouvoir jusqu'à avoir un certain nombre de sièges réservés au Con-

grès et au Sénat. À l'occasion de la rentrée parlementaire, une femme attire à nouveau l'attention : à l'origine du grand mouvement pour la création d'une nouvelle centrale, Esther Elba Gordillo vient de rompre avec le Forum syndical devant la nation et savoure son nouveau siège de sénatrice. Cette ancienne présidente du puissant syndicat des enseignants a abandonné le forum dans la foulée du retrait de neuf groupements syndicaux officiels.

Néanmoins ravis par la création prochaine d'un troisième front syndical, Bertha Lujan et son collègue Jorge Robles, du FAT, rêvent de s'attaquer au traité de libre-échange. Comme à Montréal et à Toronto, le nouveau syndicalisme mexicain pourfend le néolibéralisme et sa concurrence sauvage, réclame certaines mesures de protection de l'industrie nationale et fait campagne pour la préservation des acquis sociaux jusque dans les sphères les plus libre-échangistes de la mondialisation.

Plus

# Washington en crise

## Le Congrès américain adopte un plan draconien pour sauver la capitale: le maire noir crie au « viol de la démocratie »



**Richard Héту**

collaboration spéciale  
WASHINGTON, D.C.

**U**n peu avant 10 h mardi, une Blanche au visage émacié s'est assise sur un muret, à l'angle des rues M et Half, dans le sud-ouest de Washington, d'où l'on voit très bien le dôme blanc du Capitole (en étendant le bras, on a l'impression d'y toucher).

La jeune femme était incapable de réprimer le tremblement qui secouait sa jambe droite. Elle attendait sûrement un dealer ou un client. À 10 h, un grand Noir s'est pointé devant elle, torse nu. Les deux ont aussitôt disparu dans une ruelle.

Au même moment, de l'autre côté de la rue, un liquor store a ouvert ses portes. Une dizaine de Noirs s'y sont précipités, en ressortant avec une bouteille.

Une autre journée commençait à Washington.

Une telle scène, observée par un journaliste de passage, n'a rien de particulier en soi. Elle se reproduit dans toutes les grandes villes américaines. Mais elle n'en est pas moins extraordinaire: à deux pas des plus grands symboles de la démocratie américaine (la Maison-Blanche, le Capitole et la Cour suprême), règnent la misère, la drogue, la violence, l'ignorance.

Les États-Unis proposent au monde entier leur démocratie et leur économie comme modèle. Mais leur capitale nationale, en dehors du centre-ville et d'un ou deux quartiers blancs, a les traits du tiers-monde. Le premier réflexe est d'y voir une illustration du racisme américain. Mais il faut voir lequel est le plus coûteux: le racisme des Blancs ou celui des Noirs?

### Des plaies bibliques

La liste des plaies de Washington est biblique. L'an dernier, l'eau du robinet contenait des matières fécales. Cette année, les écoles publiques n'ouvriront pas leurs portes avant le 22 septembre, la toiture de 53 d'entre elles risquant de tomber sur la tête des élèves.

Le taux de mortalité infantile de la ville est le plus élevé aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas de sida est le plus grand. Le taux de décrochage scolaire est de 50%. La criminalité, en baisse dans presque toutes les grandes villes américaines, est en hausse de 16% depuis 1991. La moitié des résidents mâles de race noire, âgés de 18 à 35 ans, ont des démêlés avec la justice: ils sont inculpés, incarcérés, en libération conditionnelle ou surveillés.

Et les nids-de-poule couvrent la ville; et les déchets s'accumulent dans les quartiers noirs; et les immeubles abandonnés abondent; et les finances baissent dans le rouge (le déficit accumulé de la Ville atteint 500 millions, soit 10% du budget annuel).

Washington croule sous les problèmes. Aussi, le Congrès américain, en accord avec le président Clinton, a-t-il adopté un plan draconien pour sauver la capitale, le mois dernier. En vertu de ce plan, une commission extraordinaire, dirigée par un ancien membre de la

Réserve fédérale, a désormais autorité sur les finances de la Ville, les écoles publiques, la police, les services d'urgence et de santé, la voirie, les prisons, les services sociaux, en bref, sur tout ce qui importe.

### « Viol de la démocratie »

Depuis, le maire noir et démocrate de Washington, Marion Barry, crie littéralement au viol. Mercredi après-midi, lors de son point de presse hebdomadaire, il a salué les journalistes en leur rappelant que le 10 septembre 1997 était « le 42e jour du viol de la démocratie ».

« Les responsables de cette usurpation de pouvoir devront un jour en payer le prix politique », a ajouté Barry, dont l'autorité ne s'exerce plus que sur les loisirs, le tourisme et le développement économique. Avant de retrouver tous ses pouvoirs, le maire de Washington — Barry ou un autre — devra attendre que la commission extraordinaire nommée par le Congrès ait réussi à équilibrer le budget de la Ville quatre années de suite.

En attendant, les accusations de racisme fusent. Si Washington ne comptait pas 66% de Noirs parmi ses 543 000 résidents, jamais le Congrès n'aurait osé écarter de façon aussi cavalière un maire d'homme élu, disent les partisans de Barry.

« C'est de l'esclavage! » a tonné l'un d'eux, Lawrence Guyot, au cours d'une entrevue avec *La Presse*. « Nous avons droit à la démocratie. Et notre droit à la démocratie ne dépend pas du bon vouloir du Congrès, du Sénat ou du président. Il n'y a pas un Américain qui ait voté le 5 novembre dernier pour que ses élus humilient, déstabilisent et bafouent les Noirs de Washington. »

Tout comme le maire Barry, qui est âgé de 61 ans, Guyot est originaire du Mississippi et vétéran de la lutte en faveur des droits civiques des Noirs dans le Sud. Et tout comme des centaines de personnes, parmi lesquelles se trouvait le révérend Jesse Jackson, il est monté sur la colline parlementaire de Washington, le 3 septembre dernier, pour réclamer le retour de la démocratie dans la capitale américaine.

### Les années fastes

Mais le Congrès a l'appui de la Constitution et du public en général. La Constitution américaine accorde en effet au Congrès l'autorité suprême sur Washington, « siège du gouvernement américain ». Ainsi, de 1800 à 1974, à l'exception d'une brève période, ce sont les législateurs fédéraux qui ont administré la capitale nationale, dont le statut officiel n'est pas celui d'une ville, mais d'un district, le District of Columbia.

Les citoyens du District of Columbia ont toujours eu moins de démocratie que les autres Américains. Ils élisent le président, mais personne au Sénat ou à la Chambre des représentants. Cette situation a toujours créé de la frustration au sein de la population. Aussi, en 1974, celle-ci a-t-elle au moins obtenu le droit d'élire un maire pour administrer les affaires de Washington, le Congrès gardant toutefois un droit de regard sur le budget du district.

De 1979 à 1990, le maire actuel, Marion Barry, a régné sur Washington sans interruption. Dans les années 80, au cœur d'un boom immobilier, il a créé une énorme bureaucratie et gaspillé des centaines de millions. Par habitant, aucune ville américaine ne dépense plus que Washington, n'a plus d'employés municipaux, plus de policiers.

Mais tout cet argent n'a en rien amélioré la qualité des écoles pu-

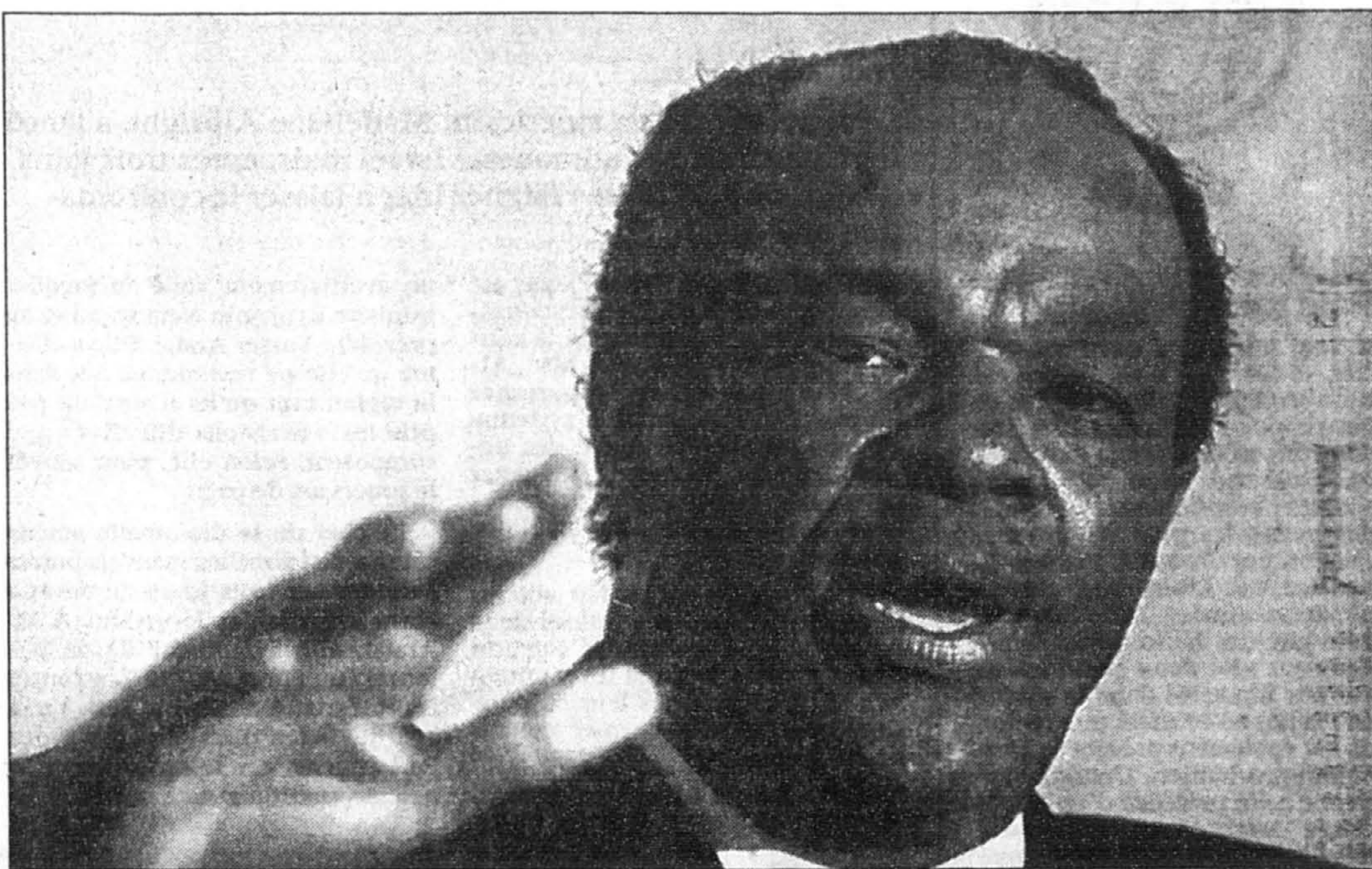


PHOTO AP

De 1979 à 1990, le maire Marion Barry a régné sur Washington sans interruption. Dans les années 1980, au cœur d'un boom immobilier, il a créé une énorme bureaucratie et gaspillé des centaines de millions. Et Washington a continué de se vider de sa classe moyenne, blanche et noire. De 1970 à 1996, 300 000 personnes ont quitté le district. En 1990, Barry s'est fait arrêter pour avoir fumé du crack et a passé six mois en prison. Mais la bête (politique) s'est faite réélire à la mairie en 1994, se disant transformé. Et Washington a continué sa dérive...



PHOTO REUTERS

« Les États-Unis proposent au monde entier leur démocratie et leur économie comme modèle. Mais dans leur capitale nationale, à deux pas des plus grands symboles de la démocratie américaine (la Maison-Blanche, le Capitole et la Cour suprême), règnent la misère, la drogue, la violence, l'ignorance. En dehors du centre-ville et d'un ou deux quartiers blancs, Washington a les traits du tiers-monde... »

bliques ou la sécurité des rues (à la fin des années 80, Washington était la « capitale du meurtre »). Et Washington a continué de se vider de sa classe moyenne, blanche et noire. De 1970 à 1996, 300 000 personnes ont quitté le district.

En 1990, la récession a pointé. Et Barry s'est fait arrêter pour avoir fumé du crack dans une chambre d'hôtel de Washington. Le party était fini. Barry a passé six mois en prison. Mais la bête (politique) s'est faite réélire à la mairie en 1994, se disant transformé. Et Washington a continué sa dérive.

« Je ne dirais pas que c'est un problème, a dit Evans, mais c'est certainement une question importante... La question raciale ne préoccupe pas seulement la ville, mais le pays en entier. Ce serait fou de prétendre le contraire. Mais je dis, allons au-delà de la couleur de la peau, et parlons des vraies questions auxquelles la Ville est confrontée: la criminalité, les écoles, les services... »

Barry demandera-t-il un cinquième mandat à la population? Ayant

blâme repose sur le maire Barry, qui a occupé ce poste 15 des 19 dernières années. »

« Je ne dirais pas que c'est un problème, a dit Evans, mais c'est certainement une question importante... La question raciale ne préoccupe pas seulement la ville, mais le pays en entier. Ce serait fou de prétendre le contraire. Mais je dis, allons au-delà de la couleur de la peau, et parlons des vraies questions auxquelles la Ville est confrontée: la criminalité, les écoles, les services... »

Barry demandera-t-il un cinquième mandat à la population? Ayant

réussi à se faire réélire après avoir fumé du crack, il serait bien capable de jouer la carte raciale en accusant le Congrès, à majorité républicaine, d'assujettir les Noirs de Washington.

« Le Congrès vient d'assurer la réélection du maire Barry », a soutenu Lawrence Guyot, qui encourage le maire à lutter pour garder son poste. « Les gens feraient une erreur en sous-estimant Marion Barry. La question raciale sera au cœur des prochaines élections et la ville sera polarisée. »

Jack Evans n'en est pas aussi sûr. « Je vois le maire tenter de jouer la carte raciale, a-t-il dit. Mais, cette fois-ci, je ne crois pas que ça lui réussira. Les gens en ont assez. Ils sont frustrés. Je ne crois pas qu'ils aient encore confiance en lui pour sortir la ville du chaos; le chaos, c'est lui. »

### L'espoir blanc...

« Depuis 1974, la gestion de la Ville a été lamentable », a déclaré Jack Evans, membre du Conseil du District of Columbia, lors d'une entrevue. « Et une bonne partie du

## La « traîtresse » de la rue Savannah

**S**andra Seegars se compte chanceuse de vivre dans une rue de Washington où la seule activité criminelle est la prostitution.

« Les filles passent dans la rue Savannah, mais les dealers et les voleurs se tiennent loin », dit Seegars, propriétaire d'un petit bungalow dans le sud-est de la ville. « Quand un dealer essaie de s'installer sur le trottoir, nous sommes trois ou quatre voisines à sortir sur le perron et à le fixer du regard. Après deux ou trois minutes, il comprend le message et part. Ma rue, comparée aux autres, est correcte. »

Sandra Seegars, fonctionnaire à la retraite, ne se plaint même pas de la qualité des services municipaux.

« La Ville ramasse mes vidanges ponctuellement, dit-elle. L'an dernier, lors de la fameuse tempête de neige, la charrieuse est même passée quatre fois dans ma rue. J'ai appelé la Ville pour leur dire d'aller là où les gens se plaignaient le plus. »

Mais Sandra Seegars n'en veut pas moins la tête de Marion Barry. En mai dernier, elle a commencé à faire circuler une pétition afin de révoquer le maire. Pour y parvenir, elle doit amasser 34 000 signatures d'électeurs en règle d'ici le 28 octobre. Lors du passage de *La Presse* rue Savannah, elle en avait 19 000.

« J'aime Marion Barry comme homme, mais pas comme maire, dit Sandra. Il est sympathique, il a un bon sens de l'humour, mais c'est un maire corrompu et incompetent. »

Sandra n'a pas de mal à récolter des signatures dans les quartiers blancs. Mais sa tâche n'est pas aussi facile ailleurs. Dans son quartier, par exemple, une forte majorité des résidents ont voté pour Barry en 1994. Et ce, même s'il avait, trois ans plus tôt, passé six mois en prison pour avoir fumé du crack dans une chambre d'hôtel de Washington, crime capté par les caméras cachées du FBI.

« Les gens disaient que c'était un coup

monté par l'homme blanc, se souvient Sandra. Ils disaient que Barry était allé dans la chambre d'hôtel pour faire l'amour avec une ex-maîtresse et non pas pour fumer du crack avec elle. Ils disaient qu'il méritait une deuxième chance. »

Aujourd'hui, en dépit du marasme de Washington, certains Noirs de Washington accusent Sandra d'être une « traîtresse ».

Avec son franc-parler, elle dit: « Ceux qui défendent le plus le maire Barry sont les mères célibataires qui bénéficient de l'aide sociale, les drogués et les alcooliques. Ils disent, pourquoi l'en prends-tu à un des nôtres, à un Noir, à un frère? »

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



LIBAN

## Raid meurtrier

Sept militaires, dont un officier et un civil libanais ont été tués, et sept autres militaires libanais ont été blessés hier soir dans des raids aériens israéliens au Liban sud, selon un bilan de sources hospitalières. Il s'agit des pertes les plus importantes causées par Tsalah à l'armée libanaise au Liban sud depuis plusieurs années. Les raids menés par des hélicoptères israéliens ont visé deux positions de l'armée libanaise dans le massif de l'Iqlim at-Toufah, une région où est également présent le Hezbollah pro-iranien. L'attaque aérienne a été précédée d'un accrochage entre une patrouille israélienne et le Hezbollah. Quatre combattants du Hezbollah ont été « portés disparus » et quatre militaires israéliens ont été blessés au cours de la fusillade.

d'après AFP

KENYA

## Nouvelle attaque

Des forces paramilitaires kenyanes lourdement armées patrouillaient hier dans une zone touristique au sud de Mombasa, sur l'océan Indien, où huit personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées jeudi soir dans une attaque visant un restaurant et des magasins. Vingt-sept personnes ont par ailleurs été arrêtées lors de la première phase de cette attaque, qui visait le poste de police de Diani, environ 25 kilomètres au sud de Mombasa. Les quelques 50 attaquants, armés de machettes et de couteaux, ont ensuite mis le feu à un restaurant, à des échoppes de souvenirs et des boutiques trois kilomètres plus au nord, à Ukunda. Huit agresseurs ont été tués plus tard, ainsi que deux civils pris sous des tirs croisés. Et une chasse à l'homme de grande ampleur a été organisée pour retrouver les autres membres du gang qui se sont enfuis dans la forêt.

d'après AP

RWANDA

## Officiers condamnés

Quatre officiers de l'Armée patriotique rwandaise (APR), accusés du massacre d'une centaine de civils dans la préfecture de Gisenyi (nord-ouest) en septembre 1995 ont été condamnés hier à 28 mois de prison par la cour militaire de Kigali. Les majors Georges Rwigamba et Bagurete Ruzibiza et les sous-lieutenants Emmanuel Rutayisire et Vincent Sano ont déjà effectué 24 mois de prison et seront donc libres en janvier prochain. Ils comparaissent pour le massacre d'entre 80 et 110 personnes dans la commune de Kanama le 12 septembre 1995, suite au meurtre d'un des leurs la veille par des « infiltrés », terminologie habituellement utilisée pour qualifier les miliciens hutus « Interahamwe » ou les soldats des ex-Forces armées rwandaises (FAR), en lutte contre le régime actuel dominé par la minorité tutsie. La Cour a rejeté l'essentiel des accusations du Procureur, qui avait requis 15 ans de prison pour les quatre prévenus, estimant que leur culpabilité n'avait pas été prouvée.

d'après AFP

MEXIQUE

## Marche zapatiste

Un millier de zapatistes sont entrés pour la première fois dans Mexico mais la population de la capitale a été relativement peu nombreuse à les accueillir, ce qui fait peser un doute sur l'influence que leur mouvement exerce encore sur la société mexicaine. Pour la première fois depuis l'apparition le 1<sup>er</sup> janvier 1994 de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) 1111 zapatistes venant de San Cristóbal (Chiapas, à quelque 1000 km au sud-est de la capitale) sont entrés à Mexico après un voyage de quatre jours en camions et autobus. Environ 2500 personnes seulement — Mexico, la plus grande ville du monde compte quelque 20 millions d'habitants — sont venus les accueillir dans le parc de Xochimilco à l'extrémité sud de la capitale.

d'après AFP

# Mission Albright : échec total

## La diplomate n'aura que distribué de mauvais points

d'après AFP  
JÉRUSALEM

Le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, a tancé les Palestiniens et admonesté Israël mais, après trois jours d'efforts, elle a dû se résigner hier à laisser la confrontation en l'état.

Et son escale en Syrie n'a pas été plus fructueuse. Un haut responsable américain a admis sous le couvert de l'anonymat que Mme Albright n'a pas réussi à rapprocher les positions israélienne et syrienne sur une reprise éventuelle des négociations de paix entre les deux pays, malgré quatre heures d'entretien avec le président syrien Hafez el-Assad.

Mme Albright n'a en fait obtenu des Israéliens et des Palestiniens qu'une simple reprise des contacts à haut niveau, avant la fin du mois aux États-Unis, après leur suspension consécutive au dernier attentat de Jérusalem.

Mme Albright a lancé, en partant,

un avertissement voilé au premier ministre Benjamin Netanyahu et au président Yasser Arafat. Elle a affirmé qu'elle ne reviendrait pas dans la région tant qu'ils n'auraient pas pris les « décisions difficiles » qui s'imposent, selon elle, pour sauver le processus de paix.

Le chef de la diplomatie américaine a distribué les mauvais points pendant ses trois jours de navette entre Ramallah et Jérusalem. À M. Arafat, elle a reproché de ne pas fournir un effort « à 100 % » contre les intégristes armés qui sont à son avis les « les pires ennemis » des Palestiniens, car le terrorisme ruine leurs ambitions nationales.



Madeleine Albright

À M. Netanyahu, elle a demandé de geler les « mesures unilatérales » qui minent la confiance, notamment la colonisation juive des territoires occupés, les sanctions économiques et les punitions collectives.

En résumé, Mme Albright a laissé espérer aux Palestiniens une implication plus forte des États-Unis sur le volet politique du processus de paix, tout en prenant fait et cause avec Israël sur les impératifs de sécurité.

L'Autorité palestinienne s'est déclarée satisfaite que Mme Albright ait fait preuve de « compréhension » des problèmes des Palestiniens.

Mais Mme Albright, si elle a pu faire état d'un début d'entente avec M. Arafat pour « lancer un proces-

sus » de lutte antiterroriste, s'est heurté au roc de l'intransigeance israélienne. Elle n'a pas été en mesure d'annoncer quoi que ce soit sur les gestes pourtant minimaux qu'elle avait demandés à M. Netanyahu : la restitution à l'Autorité palestinienne d'une somme due de 100 millions \$US et l'allègement du blocus des territoires.

## Absence d'illusions

« Je ne peux pas prétendre que j'ai obtenu beaucoup », a reconnu Mme Albright en exposant son « absence d'illusions » sur l'ampleur des avancées réalisées pendant son séjour.

Par ailleurs, le mouvement intégriste palestinien Hamas a accusé les forces israéliennes d'avoir enlevé Ibrahim al-Moukadmeh, un de ses chefs dans la bande de Gaza, mais Israël a catégoriquement démenti et l'Autorité palestinienne a indiqué qu'aucune force israélienne n'était entrée en zone autonome.

# Tony Blair inaugure en Écosse son chantier de la « modernisation »

d'après AFP  
LONDRES

Le premier ministre Tony Blair a enregistré hier un retentissant succès, avec le triomphe du oui au référendum d'autonomie en Écosse qui se veut la première étape d'une « modernisation » en profondeur de la Grande-Bretagne.

Devant le bâtiment de l'ancien parlement à Édimbourg, M. Blair a proclamé « la fin de l'ère du gouvernement centralisé », sous les acclamations d'Écossais brandissant des drapeaux et des affiches « yes ». « C'est un bon jour pour l'Écosse, et c'est un bon jour pour la Grande-Bretagne et le Royaume-Uni », a-t-il ajouté. Le premier ministre y a vu « l'aube d'une nouvelle constitution essentielle au nouveau politique et à la nouvelle Grande-Bretagne en chantier ».

Le leader du Parti national écossais (SNP), Alex Salmond, ne cherchait pas à dissimuler sa joie face à l'importance des majorités remportées sur les deux questions. « Nous sommes partis pour un voyage dont la dernière étape sera l'indépendance », a-t-il dit. Ce but n'est cependant pas partagé par ceux qui étaient ses alliés pour ce référendum, les travaillistes et les libéraux-démocrates. « Une nation, à nouveau », titrait le quotidien The Scotsman.

À la première question, portant sur la restauration du parlement d'ici l'an 2000, les électeurs écossais ont répondu oui à 74,3 %. À la seconde proposition, consistant à conférer une compétence fiscale limitée à la nouvelle assemblée, ils ont accordé une majorité de 63,5 %. L'émotion dans la population et le lyrisme des grands titres de la presse écossaise ont accueilli ce résultat, supérieur aux prévisions des sondages.

La « dévolution » représente le plus important chamboulement



PHOTO REUTERS

Le premier ministre britannique Tony Blair, à son arrivée hier au Parliament Square, à Édimbourg, en Écosse.

constitutionnel depuis 300 ans, qui sera bientôt suivi d'autres référendums voués à faire bénéficier le Pays de Galles (18 septembre) puis l'Irlande du nord (en mai 98) de la décentralisation. S'ensuivra

également l'an prochain un dépoussiérage de la Chambre des lords, qui passerait notamment par la disparition des pairs héréditaires.

« Nouveau », « moderne », « re-

nouveau » : le mot-d'ordre était décliné 126 fois dans le manifeste électoral qui a porté au 10 Downing Street le plus jeune premier ministre depuis près de deux siècles. Ce concept hybride se voit aujourd'hui pêle-mêle appliqué à la monarchie, aux syndicats, au Pays de Galles et à l'Ulster, après l'Écosse.

La nouvelle maison britannique reposerait sur quatre piliers : « une économie parfaitement en phase avec le nouveau marché planétaire », un « welfare state moderne » empreint de justice sociale, « des institutions modernisées pour les rapprocher des gens », « une identité clairement définie et un rôle bien déterminé dans le monde extérieur ».

Après quatre mois de « blairisme » se dessinent les contours d'un projet de société à mettre en oeuvre, éminemment pragmatique, ayant pour ambition de concilier libéralisme et protection sociale, collant aux aspirations des classes moyennes et qui vaut à son auteur un coefficient de satisfaction inégalé.

« Modernisez vos structures comme nous avons modernisé le Parti travailliste », déclarait mardi M. Blair aux syndicats, les exhortant « à rejoindre le monde réel » fait de flexibilité de l'emploi et de partenariat avec les patrons.

Abordant le même jour les pourparlers multipartites inédits qui débiteront lundi prochain à Belfast, il appelait les deux communautés protestante et catholique d'Irlande du nord à se réconcilier pour contribuer à « la modernisation de l'Ulster ».

Crédité d'un indice de satisfaction de 63 % dans un sondage publié hier, M. Blair a vu sa cote de popularité renforcée par sa gestion de la crise ouverte par la mort de la princesse Diana.

REPÈRES / Bosnie

# Un scrutin municipal imparfait

SYLVIE GROULT  
de l'Agence France-Presse, SARAJEVO

Ni les coups de colère des partis nationalistes, ni les doutes sur la validité d'un scrutin biaisé n'auront eu une nouvelle fois raison du calendrier : les Bosniaques, avec un an de retard, élisent ce week-end leurs conseils municipaux.

L'OSCE — Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe — espérait donner une nouvelle chance à la démocratie en Bosnie, minée par l'idéologie nationaliste.

Un an après leur victoire aux élections générales du 14 septembre 1996, les trois partis au pouvoir — SDA musulman, HDZ croate, SDS serbe — lui ont donné une réponse claire : pas de campagne sur la vie locale, mais des tractations en sous-main, par listes d'électeurs interposées, pour légitimer leur domination sur des territoires conquis par les armes, ou à l'inverse récupérer des villes perdues.

« Serbes, Croates, Musulmans » : un observateur étranger résume en trois mots la campagne.

Trois communautés, séparées par des rancœurs tenaces, que la communauté internationale tente, malgré elles, de réconcilier par des règles simples en apparence : donner, sous conditions, aux 2 535 000 électeurs le droit de voter soit là où ils vivaient en 1991, année du dernier recensement, soit là où ils se sont établis depuis la guerre.

Srebrenica, dans l'est de la Bosnie : la municipalité comptait 73 % de Musulmans en 1991, chassés ou tués par les Serbes. La ville est aujourd'hui serbe, mais le rapport de forces serait suffisant pour permettre aux Musulmans qui ont fui de remporter la mairie.

Drvar, dans l'ouest, peuplée de 17 000 Serbes avant la guerre. Les Croates y vivent à présent en maîtres. Mais les Serbes, exilés à Banja Luka, sont bien décidés à la reconquête et ont même créé un parti politique.

Par ce jeu de dominos, la mosaïque des trois communautés bosniaques devrait, en théorie, se dessiner. C'est du moins l'idée jetée sur le papier, en novembre 1995, par les signataires de l'accord de paix de Dayton.

À la nuance près que, presque deux ans plus tard, la liberté totale de mouvement et le retour chez eux de 1,4 million de réfugiés et personnes déplacées tiennent toujours de la fiction.

Impossible, dans ces conditions, d'imaginer qu'un maire musulman à Srebrenica puisse siéger au cœur de cette région serbe. Le délai de trois mois prévu entre la publication des résultats, le 20 septembre, et leur validation, n'y fera rien.

En témoigne l'exemple des Musulmans élus l'an dernier au parlement des Serbes de Bosnie : « Aucun d'entre eux n'a pu retourner habiter en territoire serbe, à chaque session ils sont conduits dans un bus de la communauté internationale, se font insulter puis repartent en bus », raconte un analyste de l'organisation américaine indépendante ICG (International Crisis Group).

Ce même organisme, qui avait mis en lumière des fraudes massives l'an dernier, n'hésite pas à affirmer que ces municipales, déjà reportées quatre fois, « n'ont pas grand chose à voir avec la démocratie ».

Pour déjouer la fraude, l'OSCE a envoyé 2700 contrôleurs et observateurs surveiller le scrutin, qui a été précédé d'inscriptions obligatoires pour les électeurs.

C'est là la faille du dispositif : les partis politiques ont reçu par avance les listes et ont pu, par la simple consultation des noms, connaître pour l'essentiel les résultats. D'où l'appel au boycott, annulé en extrême jeudi soir, du HDZ (Communauté démocratique croate) et les menaces dans le même sens des Serbes de Bosnie.

« Les Croates ont de gros soucis. Ils devraient perdre face aux Musulmans à Novi Travnik, Jajce, Bugojno (centre de la Bosnie), dans le secteur central de Mostar (sud), et céder aux Serbes Drvar et peut-être Glamoc (ouest) », affirme une source diplomatique occidentale sous couvert de l'anonymat.

À Brcko, ville du nord-est très disputée, « les Serbes allaient perdre avec 49 % à 50 % », selon cet interlocuteur. Les concessions de dernière heure que leur ont faites l'OSCE en acceptant 2900 électeurs supplémentaires devraient avoir inversé la tendance.

Monde

# La Chine vise un « socialisme terre à terre »

Une déclaration du président Jiang Zemin au début du XV<sup>e</sup> congrès du PC

d'après AP et AFP  
PÉKIN

Le président Jiang Zemin a prôné hier les vertus du capitalisme à la chinoise, ou « socialisme terre à terre », à l'occasion de l'ouverture du premier congrès du Parti communiste chinois de l'après-Deng Xiaoping.

Le sort des entreprises d'État est en effet un des thèmes centraux de ce crucial XV<sup>e</sup> Congrès. Dix-huit ans après le début des réformes et du pragmatisme lancé par Deng Xiaoping, la République populaire de Chine étouffe aujourd'hui sous l'endettement de son immense secteur étatique, les faillites, les millions de personnes contraintes au chômage. L'État compte désormais l'ouvrir à l'actionnariat.

Dans un discours fleuve de deux heures et demie lu devant un parterre de 2048 délégués, M. Jiang a mis tout son poids dans la balance pour faire accepter un système d'actionnariat, seul capable

selon lui d'apporter une bouffée d'oxygène à des entreprises publiques exsangues.

Mais le secrétaire général du Parti n'apas caché que cette réforme s'accompagnera inévitablement de licenciements et de difficultés sociales pour les quelque 100 millions d'ouvriers employés par l'État.

L'annonce de la démobilisation d'ici l'an 2000 de 500 000 soldats de l'Armée populaire de libération (APL), la plus forte du monde avec 3 millions d'hommes, risque d'aggraver encore la situation sur le marché du travail, mais M. Jiang, qui est également chef de l'armée, a insisté sur la nécessaire modernisation de l'APL.

Face aux critiques nombreux qui s'inquiètent de privatisation rampante, il a affirmé que l'État — donc le Parti — resterait majoritaire et que c'était là le principal. « Nous construisons un socialisme terre-à-terre », a-t-il affirmé, estimant qu'il fallait « trouver un mécanisme concurrentiel afin de sélectionner les supérieurs et d'éliminer les inférieurs ».

Sur la question des réformes politiques, Jiang Zemin a réaffirmé que seul le Parti pouvait conduire le peuple, « rajeu-

nir la nation et rendre le pays prospère et fort » et rejeté toute référence au modèle occidental.

Ce Congrès, le premier depuis la mort de Deng Xiaoping en février dernier, doit déterminer la politique chinoise pour les cinq ans à venir. Et il sera un test majeur du pouvoir réel du nouvel homme fort, le secrétaire général du Parti et président Jiang Zemin, après la disparition du chef incontesté autour duquel les guerres de succession avaient fait rage, mais en secret, pendant des années. Ce Congrès sera donc celui de toutes les manœuvres pour les postes à pourvoir, ceux du Comité central et du bureau politique.

Le dauphin de Deng a revendiqué l'héritage du « petit Timonier » et appelé les conservateurs du Parti à faire plus d'efforts contre le crime, la drogue, la pornographie. Il s'est aussi engagé à renforcer la lutte contre la corruption, nouveau fléau au sein même du Parti et autre grand sujet de ce Congrès. Il n'a cependant pas évoqué le cas de Chen Xitong, ancien maire de Pékin, chassé du Parti cette semaine et remis à la justice pour corruption, qui est le plus haut responsable chinois à ce jour à faire les frais de la campagne anti-corruption.

# La famine persiste en Corée du Nord

d'après AFP  
LONDRES

Des milliers de personnes, des enfants pour la plupart, sont mortes en Corée du Nord, victimes de maladies engendrées par la malnutrition, a affirmé hier à Londres le vice-président du programme d'urgence de l'UNICEF.

« On peut facilement parler de milliers de morts », a déclaré Peter McDermott, représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en visite à Londres pour évoquer la situation en Corée du Nord avec le Foreign Office avant de se rendre à Washington la semaine prochaine. Selon l'UNICEF, 37,8 % des enfants de moins de cinq ans, soit 800 000 enfants, sont mal nourris.

## FORMATION EN ENTREPRISE ET LOI 90



Rejoignez les rangs des personnes ou des organismes formateurs agréés par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM).

Microprogramme de formation des formateurs et formatrices

À Longueuil  
Horaires de fins de semaine

Début:  
en octobre 1997  
en novembre 1997  
et en janvier 1998

Renseignements:  
**1 800 561-0478**  
poste 3202

FORMATION CONTINUE  
UNIVERSITÉ LAVAL  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE  
Pavillon Louis-Jacques-Casault (4731)  
Université Laval (Québec) G1K 7P4  
Téléphone: (418) 656-3202  
ou 1 800 561-0478  
Télocopieur: (418) 656-5538  
Adresse électronique: dgfc@dgfc.ulaval.ca  
www.ulaval.ca

Le Centre Communautaire Juif et le YM-YWHA vous invitent à une

## Vente aux Enchères D'œuvres D'art

Agam • Allon • Ben David • Bergner • Bezem  
Carmel • Chagall • Dali • Ebgi • Ginzburg  
Goldman • Kan • Korach • Kossonogi • Levityan  
Mach • Patricia • Perlmutter • Rotubin • Rudin  
Shapira • Stern • Tobiasse • Udi • Vassarely • Yannai

**Mercredi 17 sept, 20h00**

Exposition: 15 sept, 18h00 à 22h00  
16 sept, 10h00 à 20h00  
17 sept, 7h30 à 14h30

5480, avenue Westbury  
Auditorium Grover

INFO: 735-5565, poste 127  
737-6551, poste 272

233 MHz avec MMX  
ÉCRAN 12.1" SVGA  
72 Mo Mémoire, CD-ROM 16x

**\$2575**

**EUROCOM 6200**  
Pentium 150 MHz (jusqu'à 233 MHz avec MMX)  
Écran 12.1" SVGA 800x600 DSTN  
(11.3" et 12.1" SVGA TFT actif disponibles)  
16 Mo de mémoire vive (jusqu'à 72 Mo)  
Disque dur de 1,4 Go  
CD-ROM 16x et lecteur 1.44 Mo  
2 Mo vidéo, 256 Ko cache  
3 ports type II PCMCIA  
Son Stereo, 2 haut-parleurs  
1 port TV, 1 port infra-rouge  
1 batterie NiMH, 1 adaptateur AC  
Housse de transport, Windows 95

Visitez votre revendeur EUROCOM aujourd'hui.

Microsource (distributeur) (514) 332-1999  
Logix Innovations (514) 735-7850  
MSI Informatique (514) 935-8039  
Unitech Ordinateurs (514) 683-0292

CRC Ordinateur (514) 688-9070  
Info. Provinciale (514) 637-3311  
Infostyle (514) 444-5110  
Info Boutique (819) 564-4076

**EUROCOM**  
www.eurocom.ca  
(613) 224-6122

## Solitaire 0.50 points

RIEN A PAYER AVANT MARS '98

SEULEMENT **799\$**

0.50 points diamant total  
OR 14K  
Prix d'évaluation 1 100\$

CM MICHAUD

\*Sur approbation du crédit, ne payez que les taxes

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212  
OUVERT LE DIMANCHE DE 12H A 17H

École de santé holistique du Cégep Marie-Victorin

## PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

L'École de santé holistique du Cégep Marie-Victorin offre depuis maintenant 10 ans un programme de formation professionnelle en massothérapie et relation d'aide ainsi qu'un programme de perfectionnement professionnel s'adressant aux infirmières.

Nous sommes actuellement à la recherche de professionnels intéressés à louer un bureau pour établir une pratique privée à nos locaux situés au 767, rue Bélanger Est à Montréal (près du métro Jean-Talon).

Quel que soit votre champ de pratique professionnelle, au-delà d'une compétence technique certaine, nous recherchons des personnes passionnées par un objectif fondamental : offrir à la population québécoise des moyens de prise en charge de sa santé.

Communiquez avec Michel Pruneau au **278-1800**

# Solde d'été

Dernière fin de semaine  
Avec **REMISES** sur tous les meubles et accessoires

**EN PROMOTION SPÉCIALE :**  
Lit Queen, 2 chevets et commode 6 tiroirs en cerisier patiné à l'ancienne **EN VENTE À 4 770\$**  
Armoire 2 portes disponible à 2 800 \$

La Galerie Art Select Inc.  
6810, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2  
Tél. (514) 273-7088  
Ouvert le dimanche de 12 h à 17 h  
Fermé les lundis et mardis

# Grange Canada

## Soldes de déménagement jusqu'au 30 septembre

# 60%

De 40 à 60 % sur tout notre stock

Meubles de France en cerisier massif

Lit Queen	<del>3200\$</del> 1 660 \$	Commode	<del>3245\$</del> 1 600 \$
Armoire 2 portes	<del>4250\$</del> 2 475 \$	Accessoires	- 60%
Chevet	<del>1270\$</del> 635 \$	«Frette» literie fine d'Italie	- 40%

2155, rue Crescent, Mt / Tél. : 843-7686 • Téléc. : 843-4616

## Devenez spécialiste en finance d'entreprise... sans vous déplacer!

Inscrivez-vous au diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise offert à distance, partout au Québec.

Offert conjointement par l'École des HEC et la Télé-université, en collaboration avec l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Inscrivez-vous maintenant pour la session d'automne.  
Date limite le mercredi 15 octobre.

**Rencontres d'information :**

Montreal	Ste-Foy
Le mardi 23 septembre à 18h École des HEC (Salle CIBC) 3000, chemin de la Côte-Ste-Catherine	Le mercredi 24 septembre à 19h30 Télé-université (Place de la Cité) 2600, boul. Laurier - 7e étage

Information :  
8h30 à 19h  
(514) 522-5030 ou 1 888 843-4333  
Demandez le poste 915  
info@teluq.quebec.ca  
http://alice.teluq.quebec.ca/dessfe/

CGA  
Ordre des comptables généraux licenciés du Québec

HEC  
L'UNIVERSITÉ À DISTANCE  
Université du Québec  
Télé-université

# Politique

## La question québécoise : McKenna fait valoir la bonne volonté des premiers ministres

VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les premiers ministres puiseront dans un « immense réservoir de bonne volonté » à Calgary dans leurs efforts pour en arriver à la reconnaissance du caractère unique du Québec, a affirmé hier Franck McKenna, joignant ainsi sa voix à celle de ses collègues Harris, Klein et Romanow.

« Il y a beaucoup de bonne volonté parmi les premiers ministres à propos du Québec. Nous reconnaissons que le Québec est unique et qu'il faut protéger la langue et la culture du Québec », a-t-il lancé hier à Fredericton.

Il ne faut toutefois pas s'attendre à une déclaration constitutionnelle écrite à la sortie de la conférence de Calgary. Le *Toronto Star* rapportait hier qu'une proposition écrite de Franck McKenna circulait entre les premiers ministres. Ce document, dont le premier ministre du Nouveau-Brunswick nie l'existence, plaide pour la reconnaissance du « caractère unique de la société québécoise ».

Avant de parler d'offre formelle au Québec, il faudra d'abord trouver la meilleure façon de consulter les Canadiens, a expliqué M. McKenna, doyen des premiers ministres.

« C'est pour ça que nous nous réunissons à Calgary, nous allons discuter du processus, des mécanismes pour une consultation publique. »

Le premier ministre manitobain, Gary Filmon, a tenté lui aussi de minimiser l'enthousiasme de ses collègues Harris, Romanow et K-

lein, qui affirmaient, jeudi, que leur province pourrait reconnaître



Franck McKenna

le caractère unique du Québec d'ici le printemps prochain. « Aucune indication me permet de croire qu'il y a un consensus au Canada pour reprendre les discussions constitutionnelles », a lancé M. Filmon à Winnipeg, là où l'accord du lac Meech est mort en 1990.

« Le mieux que nous pouvons espérer de la rencontre de Calgary, reprend M. Filmon, c'est le début d'un processus pour obtenir ce consensus. »

Selon le premier ministre du Manitoba, vétérans de la scène provinciale avec Franck McKenna, il est trop tôt pour parler de société distincte comme de la solution à l'impasse constitutionnelle.

Ce discours tranche avec celui de ses collègues, Ralph Klein en tête, qui disaient jeudi que, au contraire, le temps est maintenant venu d'aborder l'épineux dossier de la recon-

naissance du Québec.

Gary Filmon, qui était aux premières loges des échecs de Meech et de Charlottetown, est plus nuancé.

« Je pense que les gens seraient prêts à dire aux Québécois qu'ils sont les bienvenus et qu'ils ont un avenir dans ce pays », avance-t-il, précisant toutefois que les Canadiens feront un tel geste uniquement s'ils sentent que cela peut, cette fois, réussir.

Si Gary Filmon se montre prudent, son confrère de la Colombie-Britannique, Glen Clark, quant à lui, a joué encore hier le rôle du rabat-joie.

M. Clark persiste : le gouvernement canadien, dit-il, devrait déclarer que le pays est indivisible, et tout le monde passerait à autre chose.

« Je ne dis pas ça pour être provocateur, mais nous ne pouvons pas avoir des référendum tous les deux ans, il faudra dire un moment donné que le Canada est indivisible, maintenant occupons-nous des vrais enjeux. »

Pour Glen Clark, mobiliser toute la classe politique canadienne pour tenter de trouver une expression pour société distincte finit par aller à l'encontre du but recherché.

« Je n'ai aucune hésitation à parler du Québec comme une partie unique et importante du Canada, et je pense que cela ne cause aucun problème aux Britannico-Colombiens, mais ils rejettent l'idée de donner plus de pouvoirs au Québec en vertu de la Constitution », conclut-il.

## Sondage sur la partition : les libéraux fédéraux jubilent, le Bloc ébranlé

GILLES TOUPIN  
et VINCENT MARISSAL  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le fait que 60 % des Québécois considèrent que la partition du territoire est un droit démontre clairement qu'ils commencent à réaliser les conséquences graves de la séparation », selon le gouverneur Chrétien, qui a accueilli hier les résultats du sondage SOM-L'actualité avec une grande satisfaction.

Même si la politique officielle veut que le premier ministre ne commente pas les sondages, bons ou mauvais, son entourage n'a pu contenir son enthousiasme, hier matin.

Après la guerre des lettres entre Stéphane Dion et Bernard Landry et les récents sondages qui accordent à l'option souverainiste à peine 40 % dans le meilleur des cas, le gouvernement Chrétien interprète cette nouvelle donnée sur la partition comme une nouvelle victoire.

Le ministre des Affaires intergouvernementales ne s'étonne cependant pas du résultat du sondage, y voyant une tendance qui s'était déjà manifestée par le passé dans d'autres sondages semblables. À son avis, a confié M. Dion au cours d'une conversation téléphonique, le sondage ne nous fait pas découvrir « la menace que la séparation peut faire peser sur notre sécurité, c'est seulement qu'on prend en compte le fait qu'on trouve injuste de se donner un droit et de le refuser à d'autres, de dire que notre territoire est sacré et de dire que celui des autres ne l'est pas ».

Ce sondage, qui arrive au moment même où les premiers ministres des provinces s'agitent en vue de reconnaître le caractère distinct du Québec, a ébranlé le Bloc québécois.

« Soixante pour cent, c'est un peu élevé, mais il faut dire que les fédéralistes ont mené une bataille très forte durant l'été, des sondages indiquaient déjà autour de 50

ou 55 % durant la campagne électorale, donc ça a monté », admet le chef du Bloc, Gilles Duceppe. Raison de plus, réplique-t-il dans la foulée, de lancer la contre-attaque promise jeudi à l'issue du caucus de deux jours de son aile parlementaire.

Plus que le résultat sur la légalité de la partition, c'est d'abord le faible pourcentage de l'appui à la souveraineté qui semble ébranler le chef bloquiste. Remettant en question la répartition des indécis et des discrets du sondage, M. Duceppe estime que l'option souverainiste récolte plutôt autour de 40 %, et non pas le très faible score de 34 %. Cela dit, même à 40 %, les souverainistes n'ont pas de quoi célébrer, eux qui ont recueilli près de 50 % au référendum de 1995, reconnaît-il.

M. Dion affirme qu'il n'est pas emballé par l'idée du projet partitionniste au Québec, considérant qu'il découle du projet sécessionniste, qui lui-même repose sur des clivages ethnolinguistiques. Et il comprend mal les réactions d'un Lucien Bouchard qui avance des arguments de légalité et de légitimité pour garder le territoire québécois uni.

Il va même jusqu'à donner le conseil au premier ministre du Québec de combattre l'idée de partition par le biais de l'argument de sa faisabilité. Par exemple, a-t-il avancé, si j'étais M. Bouchard, je dirais que « l'île aux allumettes, ça peut bien rester canadien, ça dérange personne. L'île de Montréal, c'est une autre paire de manches. Discutons-en calmement, vous verrez bien que votre projet pose des difficultés énormes. Vous serez mieux de vous rallier au beau Québec indépendant que je vous prépare. »

Quant au chef progressiste-conservateur Jean Charest, il s'est dit peu ému par les résultats du sondage. « Cela ne me fait pas changer de vues sur l'obligation de travailler sur un plan qui va mettre l'accent sur des solutions », a-t-il commenté. M. Charest a insisté sur le caractère volatil de ce genre d'enquête, rappelant qu'à trois semaines du scrutin référendaire de 1995 le camp du NON était à 60 %. On sait ce qui arriva par la suite.

## Pauline Marois parle de la « grande ambivalence » et de la tolérance des Québécois

LIA LÉVESQUE  
Presse Canadienne

Le sondage SOM-L'Actualité sur la partition du Québec démontre la « grande ambivalence » des Québécois, mais aussi leur tolérance.

C'est la ministre de l'Éducation Pauline Marois qui réagissait hier, au nom du gouvernement du Québec, au dernier sondage sur la partition du territoire d'un éventuel Québec souverain.

Le sondage indique que 61 pour cent des Québécois pensent que ceux qui voudraient rester au Canada, si le Québec devenait indépendant, en auraient le droit. Le pourcentage est de 55 pour cent chez les francophones et de 51 pour cent chez les souverainistes.

« Ça reflète la tolérance que l'on a », commentait Mme Marois, interrogée après qu'elle eut participé à l'enregistrement d'une émission de télévision à Montréal.

### Mea culpa

Mme Marois fait aussi un mea culpa, au nom de son gouvernement. « Ça reflète de notre part une lacune quant à la présentation et à la défense de notre projet de souveraineté nationale. »

Toutefois, la responsabilité de mieux informer la population ne relève pas seulement du gouvernement péquiste, fait-elle valoir. « On a un devoir à faire. On a une responsabilité et ce n'est pas seulement au gouvernement formé par le Parti québécois, mais à l'ensemble du mouvement souverainiste du Québec de reprendre le débat, de représenter le projet dans sa juste perspective. »

La ministre Marois rappelle que lors des audiences de la Commission Bélanger-Campeau, les experts ont été clairs sur la question : le territoire du Québec est indivisible.

Elle souligne que si l'on poussait la logique partitionniste jus-

qu'au bout, les Québécois en Montérégie, dans les Laurentides, en Abitibi-Témiscamingue, dans le nord et l'est de Montréal seraient déjà souverains, puisqu'ils ont majoritairement voté en faveur du Oui au référendum de 1995.

De même, elle se dit assurée que si l'on demandait aux Québécois si les francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick devraient pouvoir se joindre à un éventuel Québec souverain, ils diraient majoritairement oui. Pourtant, là non plus, ce souhait n'aurait aucun fondement juridique, rappelle Mme Marois.

Elle redit le message martelé par son gouvernement depuis des semaines : « La partition, c'est reconnaître le nationalisme sur une base ethnique » et cela « porte les germes d'une absence de respect de la démocratie ». Bien que Mme Marois concède que son gouvernement a plus de travail à faire pour expliquer cela aux Québécois, elle ne croit pas que des outils supplémentaires s'avèrent nécessaires. Lors des référendums de 1980 et de 1995, « nous avons respecté la décision qui est ressortie et c'est sans doute la meilleure défense que nous pouvons avoir sur cette question », opine-t-elle.

De son côté, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe estime que les souverainistes doivent répliquer : « Il faut organiser la riposte ; il faut relancer le débat ». Le sondage « nous prouve qu'il faut le faire », soutient-il.

« On n'en a pas vraiment débattu. Il faut démontrer ce que ça veut dire la partition : c'est caractériser le territoire. Des enclaves ici et là, ce n'est pas vivable. »



Pauline Marois

## SONDAGE

SOM La Presse

■ Les premiers ministres de neuf provinces du Canada se rencontrent à Calgary les 14 et 15 septembre prochains. Le premier ministre du Québec n'assistera pas à cette rencontre. Êtes-vous ... avec la décision de M. Bouchard de ne pas assister à cette réunion?

	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
<b>Total (n: 1000)</b>	14	10	19	35	22

Région	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Québec-métro (n: 300)	11	12	24	30	23
Montréal-métro (n: 450)	14	8	17	41	20
Ailleurs en prov. (n: 250)	15	11	19	31	24

Âge	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
18 à 24 ans (n: 138)	9	13	24	28	26
25 à 34 ans (n: 216)	11	13	23	32	21
35 à 44 ans (n: 247)	20	11	18	27	24
45 à 54 ans (n: 152)	20	7	17	39	17
55 à 64 ans (n: 106)	13	9	11	41	26
65 ans et plus (n: 139)	12	3	17	50	18

Langue maternelle	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Français seul. (n: 851)	17	12	20	28	23
Anglais/autre (n: 146)	5	1	14	64	16

Sexe	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Homme (n: 508)	19	11	19	35	16
Femme (n: 492)	10	8	19	35	28

■ Plus généralement, êtes-vous... avec la décision de M. Bouchard de ne pas engager de discussions constitutionnelles avec les autres provinces?

	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
<b>Total (n: 1000)</b>	15	12	22	33	18

Région	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Québec-métro (n: 300)	14	16	24	30	16
Montréal-métro (n: 450)	17	10	18	38	17
Ailleurs en prov. (n: 250)	14	13	25	28	20

Âge	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
18 à 24 ans (n: 138)	14	16	22	34	14
25 à 34 ans (n: 216)	16	13	29	24	18
35 à 44 ans (n: 247)	20	15	24	25	16
45 à 54 ans (n: 152)	19	10	21	38	12
55 à 64 ans (n: 106)	13	7	13	39	28
65 ans et plus (n: 139)	8	7	17	46	22

Langue maternelle	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Français seul. (n: 851)	18	14	24	25	19
Anglais/autre (n: 146)	5	4	14	65	12

Sexe	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT EN DÉSACCORD	TOUT À FAIT EN DÉSACCORD	NSP/NRP
Homme (n: 508)	20	15	19	36	10
Femme (n: 492)	11	9	24	30	26

Ce sondage a été réalisé entre le 5 et le 10 septembre 1997. Au total, 1000 entrevues ont été réalisées. La marge d'erreur est estimée à 3,7% pour l'ensemble des 1000 répondants.

Infographie La Presse

## 54 % des Québécois désapprouvent la décision de Bouchard de ne pas se rendre à Calgary

MARIO FONTAINE

Il n'a jamais été question, pour Lucien Bouchard, de se joindre aux premiers ministres des provinces anglophones pour tenter de trouver une solution à la crise du fédéralisme. Une question de cohérence pour le leader souverainiste, dont la position est cependant loin d'être partagée par les Québécois.

Selon un sondage SOM réalisé du 5 au 10 septembre pour le compte de La Presse, 54 % des électeurs désapprouvent la décision de M. Bouchard de ne pas se rendre demain et lundi à Calgary discuter de Constitution avec ses pairs. Seulement 24 % sont d'accord avec lui. On est un peu moins sévère en province qu'à Québec et, surtout, qu'à Montréal.

Administré auprès d'un millier de Québécois, ce sondage est précis à 3,7 points près, 19 fois sur 20. On remarque le nombre élevé de personnes qui refusent de répondre ou qui « ne savent pas ».

Les francophones jugent moins sévèrement la décision du chef péquiste que les non-francophones et les hommes sont plus nombreux que les femmes à le comprendre. Après la rencontre de St. Andrews, cet été, il avait été clairement établi que le Québec ne participerait pas aux réflexions sur la réforme du fédéralisme.

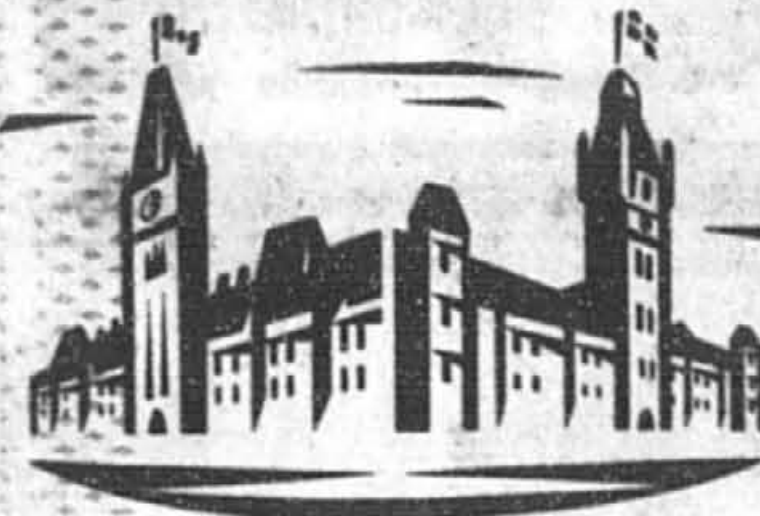
Or, non seulement les Québécois déplorent-ils l'absence du Québec à Calgary, mais, d'une façon plus générale, ils voudraient que le premier ministre engage des discussions constitutionnelles avec les autres provinces. Comme l'objectif de M. Bouchard est de faire la souveraineté du Québec, il n'est pas question qu'il s'y prête. Une position que désapprouvent 55 % des électeurs, contre 27 % qui y adhèrent. Les non-francophones sont 79 % à exprimer leur désaccord, par rapport à 49 % des francophones.

Le gouvernement Bouchard a pour objectifs avoués de gagner les prochaines élections puis de remporter un nouveau référendum sur la souveraineté. Nulle part, dans le programme du Parti québécois, est-il question de négocier le renouvellement du fédéralisme. Les seules négociations qu'on aborde sont l'offre de partenariat et les instances qui encadreraient un tel pacte.



# Politique

## L'EXPRESS POLITIQUE



versé 99 000 \$ pour former les employés de l'institution. Le secteur privé canadien contribue également aux efforts de restauration.

Gilles Toupin

### Bouchard n'ira pas à la pêche

La partie de pêche à laquelle devaient participer demain à Ouje-Bougamou, près de Chibougamau, le premier ministre Lucien Bouchard et le chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon Come est reportée. Dans un communiqué émis hier soir, le leader autochtone explique qu'il est obligé pour des raisons familiales de rester à Montréal en fin de semaine et de reporter à plus tard son invitation au premier ministre Bouchard de venir pêcher avec lui.

Presse Canadienne

### Pensions indexées

Les prestations de la sécurité de la vieillesse du gouvernement fédéral seront majorées de 0,3 p. cent au cours du trimestre allant d'octobre à décembre 1997, pour refléter les augmentations du coût de la vie telles que mesurées par l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. La pension de base de la Sécurité de la vieillesse qui est versée aux personnes de 65 ans et plus s'établira donc à 406,34 \$ par mois. Les prestations pour le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint et l'allocation pour veufs et veuves augmentent également du même pourcentage.

Presse Canadienne

### Santé : Ottawa sera plus souple

Ottawa ne renoncera à aucune de ses prérogatives en matière de santé, mais il fera preuve de davantage de souplesse, a indiqué le ministre fédéral de la Santé Allan Rock, hier, à Fredericton. Les ministres canadiens de la Santé ont mis un terme à leur rencontre de trois

jours, hier, en promettant de se montrer désormais moins agressifs et plus coopératifs lorsqu'il sera question de l'avenir du système public de santé et de son financement.

Presse Canadienne

### Postes : reprise des négociations

Les négociations pour un nouveau contrat de travail aux postes reprendront lundi. Darrell Tingley, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, a déclaré hier qu'il s'attendait à recevoir lundi après-midi une offre globale de la Société canadienne des postes, qui comprendra notamment des propositions sur les salaires. Des représentants du STTP ont rencontré hier le président de la société, Georges Clermont, et ce dernier les aurait avisés du dépôt prochain d'une nouvelle offre patronale. La société d'État avait prévu de présenter son offre en présence des conciliateurs nommés par le gouvernement fédéral, mais le STTP rejette le processus de conciliation et ne veut discuter qu'avec les négociateurs patronaux.

Presse Canadienne

### Bouchard félicite Tony Blair

Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard a félicité son homologue britannique Tony Blair hier pour avoir su reconnaître l'existence de la nation écossaise et avoir respecté la décision démocratique des Écossais. Dans un communiqué, M. Bouchard en profite pour inviter le gouvernement canadien à tirer deux leçons de ce référendum. D'une part, le chef du gouvernement québécois prend note que, pour le premier ministre britannique, Tony Blair, « la reconnaissance de l'existence du peuple écossais va de soi ». D'autre part, M. Bouchard signale que lors du référendum écossais, « la règle de la majorité simple est allée de soi ».

Presse Canadienne

### Fini les mines pour le Canada

Le Canada a décidé de prendre des mesures immédiates pour détruire ce qui lui reste de mines antipersonnel. En octobre dernier, le gouvernement du Canada avait annoncé que les deux tiers des stocks canadiens de mines antipersonnel seraient détruits à l'issue des négociations pour une interdiction mondiale. Cela a été fait le mois suivant. Hier, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui participe aux négociations sur un accord international final à Oslo, a annoncé le calendrier pour l'élimination des stocks opérationnels de mines antipersonnel du Canada. Ces mines seront donc détruites avant que la communauté internationale se réunisse à Ottawa du 2 au 4 décembre prochain pour signer interdisant ces armes.

Gilles Toupin

### Préserver l'Ermitage

L'Agence de développement international a annoncé hier qu'elle allait participer aux efforts internationaux de restauration du prestigieux musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg. En 1994, l'Unesco avait déclaré que la préservation de l'Ermitage était hautement prioritaire. Le Canada versera donc 100 000 \$ afin d'acquiescer une pelli-cule de protection qui sera posée sur 586 fenêtres du musée russe. Déjà en octobre, le Canada avait

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES -



### APPEL D'OFFRES T-2701

PROJET : TRAVAUX DE TOITURE À L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE OUTREMONT

PROPRIÉTAIRE : COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL 6000, avenue Fielding, Montréal (Québec) H3X 1T4

ARCHITECTES : POIRIER, FONTAINE, Architectes 140, rue Fleury Ouest Montréal (Québec) H3L 1N8 Tél. : (514) 388-4958

EXPERTS-CONSEILS EN STRUCTURE : MARC DENIS ET ASSOCIÉS 7811, boul. Louis H.-Lafontaine, bureau 215 Anjou (Québec) H1K 4E4 Tél. : (514) 352-6605

LA COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de réfection des dalles de toiture à l'auditorium de Outremont High School.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus ou consultés au bureau des architectes à partir du 18 septembre 1997. Un chèque visé de cent dollars (100 \$) au nom des architectes est requis pour obtenir les documents de soumission et sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes non identifiées, cachetées et adressées à la CEPGM, seront reçues à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, 6000, avenue Fielding, Montréal (Québec), à la salle 331, jusqu'à 16 h, heure locale, le lundi 29 septembre 1997, pour être ouvertes immédiatement après, en public, à la même adresse.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé au montant de 10 % du prix de la soumission et fait à l'ordre du propriétaire, COMMISSION DES ÉCOLES PROTESTANTES DU GRAND MONTRÉAL, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services, sous forme de cautionnement. Le montant de chacun de ces cautionnements doit être à 50 % du prix de la soumission.

Une visite des lieux est prévue le mardi 23 septembre 1997. Se présenter au 500, rue Dollard à Outremont, à 11 h 30, à l'entrée principale.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions les plus récentes du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Angela Komatsoulis  
Directrice générale

### LE CENTRE MIRIAM et sa Corporation propriétaire vous invitent à leurs

SÉANCES PUBLIQUES D'INFORMATION et SOIRÉE PORTES OUVERTES

Endroit : Centre communautaire Lori Black 8160, ch. Royden, V.M.R.  
Date : 29 septembre 1997 de 18 h 45 à 21 h

- Rapport de la Corporation propriétaire ;
- Rapport du Président ;
- Rapport du Directeur général ;
- États financiers ;
- Remise de prix d'excellence ;
- 35 ans déjà !

### AVIS DE VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE (de gré à gré)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-020378-962

COUR SUPÉRIEURE COMPAGNIE TRUST ROYAL Requêteur vs. LE BALAGE OUEST SOCIÉTÉ EN COMMANDITE Intimé

Conformément au jugement rendu le 25 août 1997, par Me Odette Cordeau greffière spéciale, suite à une requête en délaissement forcé et pour vente sous contrôle de justice, Claude Girard, huissier de justice, de Saultner Robillard Lortie, huissiers de justice, a été désigné pour vendre l'immeuble de la partie intimée :

**Description**  
Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro MILLE CINQUANTE-CINQ du lot originarie QUATRE-VINGT-QUATRE (84-1055) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal, Division d'enregistrement de Montréal. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 6595, Chemin de la Côte-St-Luc, Ville de Côte-St-Luc, Province de Québec.

Ledit immeuble est constitué de 13 étages et un niveau «Penthouse», il comprend 80 appartements et 68 espaces de stationnement.

**Évaluation municipale :** 3 543 700 \$  
**Mise-à-prix :** 2 600 000 \$  
**Revenu potentiel :** 609 144 \$

Les offres d'achats doivent être remplies sur nos formulaires d'offre d'achat de gré à gré et doivent être retournées à nos bureaux au plus tard le 3 octobre 1997 à 17 heures.

Pour toute information ou pour obtenir une copie de l'offre d'achat, veuillez contacter Claude Girard ou Jean-Marc Lachance au (514) 878-3143. Montréal, le 12 septembre 1997.

CLAUDE GIRARD, huissier de justice  
Saultner Robillard Lortie, huissiers de justice  
407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700  
Montréal (Québec) H2Y 2Y5  
Téléphone : (514) 878-3143

Autres Avis légaux, Appels d'offres, et Soumissions en pages F10,

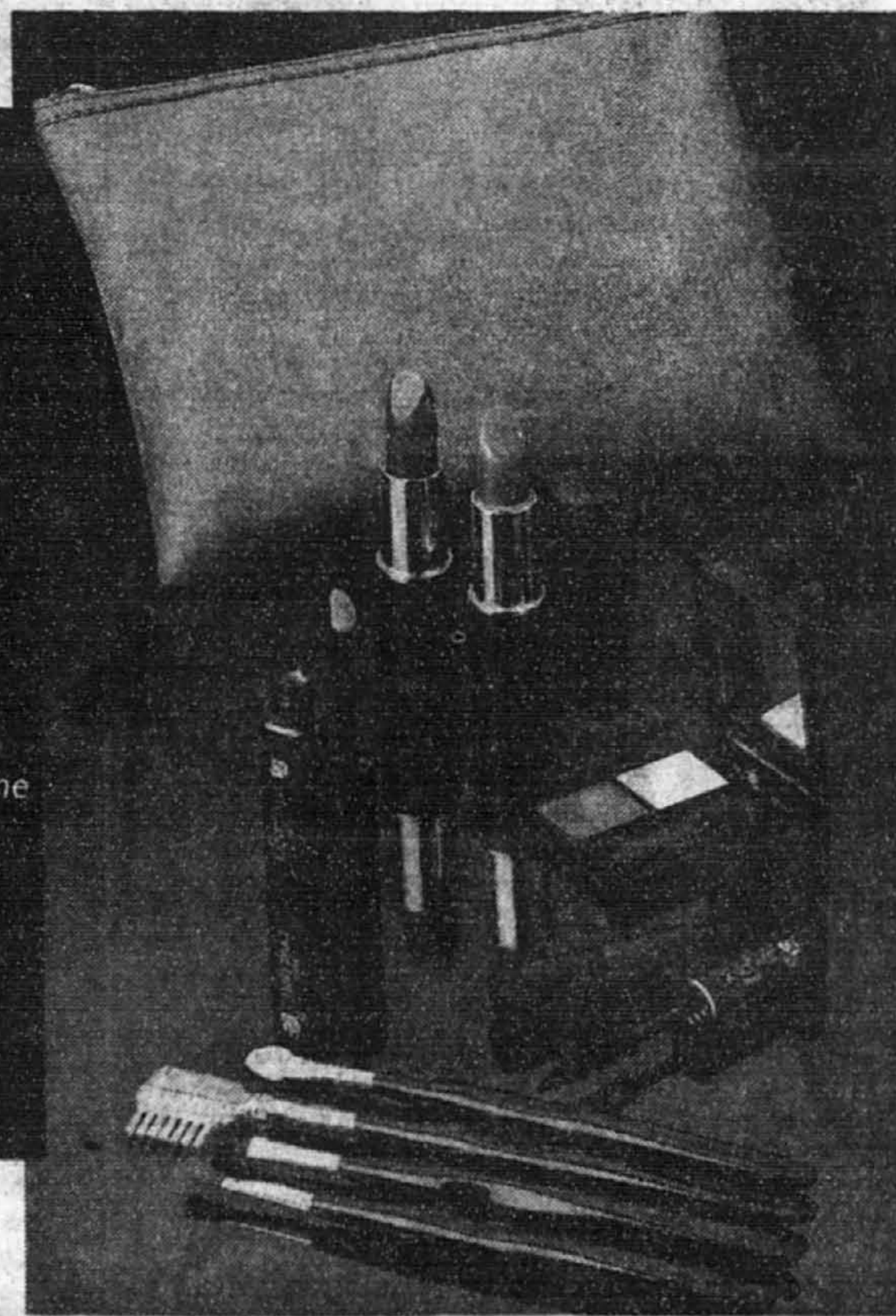
# LANCÔME, PARIS

## Prime de 7 pièces

exclusive à la Baie

- À l'achat de 21 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez la prime « Automne en couleurs » composée des 7 pièces suivantes :
- rouge à lèvres Rouge Sensation, ton raisinette
  - rouge à lèvres longue tenue Rouge Absolu, ton rose nu
  - mascara Définitions, noir
  - cache-cerne Maquicomplet, nuance clair II
  - duo de fards à paupières Maquiriche
  - jeu de 4 pinceaux Lancôme
  - pochette à produits de beauté, ton bronze

Produits de beauté, rayon 240. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura. En vigueur jusqu'au dimanche 21 septembre.



### Nouveau! Primordiale Nuit

Des résultats visibles en huit nuits! Dès la première nuit, la peau est plus soyeuse. Après huit nuits, vous remarquerez une amélioration de la fermeté et de la texture de la peau. Avec une utilisation régulière du produit, vous observerez également que les ridules et les rides s'estompent graduellement. 50 ml. 68 \$



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur

## APPEL D'OFFRES

### CONSTRUCTION À MONTRÉAL

Casino de Montréal  
Lot 1 : Modifications au débarcadère sud  
Projet : 9711-04  
Lot 2 : Modifications au quai du magasin  
Projet : 9711-09  
Garantie de soumission : Cautionnement de 10 % de la valeur de la soumission.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du mardi, 16 septembre 1997 par remise d'un montant non remboursable de 40 \$, toutes taxes incluses, uniquement par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec. (L'ARGENT COMPTANT NE SERA PAS ACCEPTÉ).

Les documents de soumission sont disponibles au Casino de Montréal, 1, avenue du Casino, Montréal, Québec, H3C 4W7, au bureau des coordonnateurs de construction près de l'entrée des employés, au débarcadère des autobus. Téléphone : (514) 392-0909, poste 4797 ou 4714. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous avec M. Mike Farrell, coordonnateur de construction.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de Casiloc inc. filiale de Loto-Québec.

Casiloc inc. se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

La visite du site est prévue pour jeudi, le 18 septembre 1997 à 14 h, au débarcadère des autobus, face à l'entrée des employés. Seuls les entrepreneurs présents à la visite des lieux seront autorisés à soumissionner.

Date et heure limites de réception des soumissions : le mardi 30 septembre 1997 à 14 h



Filiale de Loto-Québec

André Aylwin  
Directeur administration  
Mandatitaire de Casiloc inc.

## APPEL D'OFFRES

### CONSTRUCTION À MONTRÉAL

Casino de Montréal  
Aménagement machines à sous au niveau B de l'annexe  
Projet : 9715-99  
Garantie de soumission : Cautionnement de 10 % de la valeur de la soumission.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du mardi, 16 septembre 1997 par remise d'un montant non remboursable de 40 \$, toutes taxes incluses, uniquement par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre de Casiloc inc., filiale de Loto-Québec. (L'ARGENT COMPTANT NE SERA PAS ACCEPTÉ).

Les documents de soumission sont disponibles au Casino de Montréal, 1, avenue du Casino, Montréal, Québec, H3C 4W7, au bureau des coordonnateurs de construction près de l'entrée des employés, au débarcadère des autobus. Téléphone : (514) 392-0909, poste 4797 ou 4714. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous avec M. Mike Farrell, coordonnateur de construction.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de Casiloc inc. filiale de Loto-Québec.

Casiloc inc. se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

La visite du site est prévue pour lundi, le 22 septembre 1997 à 10 h, au débarcadère des autobus, face à l'entrée des employés. Seuls les entrepreneurs présents à la visite des lieux seront autorisés à soumissionner.

Date et heure limites de réception des soumissions : le vendredi 3 octobre 1997 à 14 h



Filiale de Loto-Québec

André Aylwin  
Directeur administration  
Mandatitaire de Casiloc inc.